



*Étaient présents :*

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO (jusqu'à la question n°44 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET (à compter de la question n°3), Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n°3), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n°22 incluse), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°3), M. Nathan SOURISSEAU (à compter de la question n°10), M. Gilles SPICHER (à compter de la question n°3), M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n°7 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

*Secrétaire :*

M. Jean-Emmanuel LAFARGE

*Étaient absents :*

Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Sébastien COUDRY, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Yannick POUJET, Mme Karima ROCHDI, Mme Marie ZEHAF

*Procurations de vote :*

Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM (à compter de la question n°45), Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Claudine CAULET à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Sébastien COUDRY à M. Jean-Hugues ROUX, Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Laurence MULOT, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, Mme Valérie HALLER à M. Damien HUGUET, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, Mme Marie LAMBERT à M. Saïd MECHAI (à compter de la question n°23), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, M. Yannick POUJET à M. Aurélien LAROPPE, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, Mme Juliette SORLIN à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Nathan SOURISSEAU à Mme Lorine GAGLIOLO (jusqu'à la question n°9 incluse), M. Gilles SPICHER à Mme Aline CHASSAGNE (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Claude VARET à Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n°8), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI.

**OBJET :** 5 - Solidarités - Rapport annuel d'activité du Centre Communal d'Action Sociale au titre de l'année 2023

Délibération n° 007558

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 03/07/2024

**Séance du 20 juin 2024**

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55  
Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

## Solidarités - Rapport annuel d'activité du Centre Communal d'Action Sociale au titre de l'année 2023

**Rapporteur : Mme Sylvie WANLIN, Adjoint**

	Date	Avis
Commission n° 4	06/06/2024	Favorable unanime

### Résumé :

Le rapport annuel d'activité du CCAS est un instrument de communication interne et externe. Il constitue également un outil d'évaluation de la mise en œuvre du projet social 2022-2026 et représente un support essentiel du dialogue entre la Ville de Besançon et son CCAS. A cette fin, il décrit et explicite le travail effectué par l'ensemble des services du CCAS, décliné au sein des 6 axes prioritaires définis par le projet social.

Publié sur le site internet [besancon.fr](http://besancon.fr), ce document se veut accessible au plus grand nombre. Il est depuis 2023 complété d'une version rédigée en référence au standard FALC (Facile A Lire et à Comprendre), publiée à la fin de l'été.

### Présentation générale

Le rapport d'activité est présenté sous la signature conjointe de Madame la Maire, Présidente du CCAS et de Madame l'Adjointe déléguée aux solidarités, Vice-Présidente du CCAS.

Le document vise à communiquer de manière transparente sur les missions poursuivies par les directions, services et structures du CCAS. Il décrit et explicite le travail effectué par l'ensemble de ses agents, en lien avec les autres directions du Pôle Action Sociale et Citoyenneté (PASC), les services de la Ville de Besançon et de Grand Besançon Métropole, comme avec l'ensemble de ses partenaires associatifs et institutionnels.

Il constitue un outil d'analyse et d'évaluation, en référence directe avec le projet social dont il reprend les 6 axes prioritaires pour structurer la présentation de l'activité à l'échelle de l'année écoulée.

Il apporte des éléments chiffrés relatifs à l'activité des services, aux données budgétaires et aux ressources humaines, mais aussi à l'évolution du contexte social, en lien avec l'Analyse des besoins Sociaux (ABS). Sont également évoquées les contextes professionnel et réglementaire qui sous-tendent l'activité du CCAS.

Les données et informations fournies dans le rapport d'activité apportent aux administrateurs et aux élus des éléments d'aide à la décision quant à l'orientation, l'adaptation et la mise en œuvre du projet social et plus largement des politiques sociales menées à l'échelle de la commune.

Ces éléments sont enrichis par une description concrète et synthétique du travail accompli au quotidien au sein des services et des structures de l'établissement public.

Avec l'ABS, ce document constitue un support essentiel du dialogue entre le CCAS et la Ville.

En lien avec le focus de l'ABS 2023 qui distingue des données relatives aux différents quartiers de Besançon, le rapport d'activité 2023 s'attache à mettre en valeur le maillage territorial mis en place par le CCAS afin de pouvoir exercer ses missions dans la proximité avec les habitants.

Le rapport d'activité représente par ailleurs un outil de reconnaissance et de valorisation du travail engagé par les agents de l'ensemble des directions et services. Il assure un rôle de communication, interne au CCAS et transverse aux trois entités CCAS-Ville-Grand Besançon Métropole.

Conformément à l'axe 6 du projet social qui vise à « faire savoir et valoriser l'action du CCAS », cette publication annuelle largement partagée contribue à l'attractivité des métiers du CCAS, métiers qui sont valorisés dans leur diversité et dont le caractère opérationnel est mis en évidence.

Le document constitue une référence à l'usage des partenaires, parmi lesquels les financeurs et tutelles du CCAS.

Il permet enfin de rendre compte publiquement aux élus, comme à l'ensemble des Bisontins et des Bisontines, de l'action sociale portée par le CCAS auprès des publics fragiles.

C'est à ce titre qu'il est chaque année librement consultable sur le site internet [besancon.fr](http://besancon.fr).

## Rédaction

La rédaction du rapport d'activité est effectuée en interne par la mission d'appui à la Direction Générale du CCAS, en lien avec l'ensemble des directions et services. Seule la composition graphique bénéficie d'un recours à une prestation externalisée.

Afin de le rendre accessible au plus grand nombre, sa rédaction tend, sur la forme comme sur le fond, à exposer les différents sujets de façon synthétique et claire, tout en restant représentative de la complexité technique et juridique des différents cadres d'intervention.

La présentation associe donc des articles succincts, accompagnés de chiffres clés et de quelques éléments d'infographie qui permettent une lecture globale et aussi complète que possible pour rendre compte de la richesse des actions et des missions du CCAS.

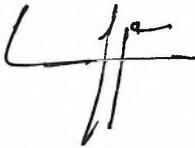
Depuis 2023, il a été décidé d'élargir l'accessibilité à ce rapport et d'y associer certains publics, notamment usagers du CCAS, d'ordinaire exclus de la lecture de ce type de document. Une version plus synthétique et rédigée en référence aux principes du FALC (Facile A Lire et à Comprendre) sera donc disponible d'ici à la fin de l'été.

Cette rédaction fait l'objet d'un travail partenarial avec une structure associative regroupant des personnes en situation de handicap psychique ou mental.

## **Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport d'activité 2023.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

Le Secrétaire de séance,



M. Jean-Emmanuel LAFARGE,  
Conseiller Municipal Délégué

Pour extrait conforme,  
La Maire,

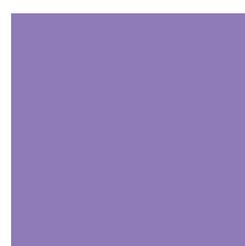
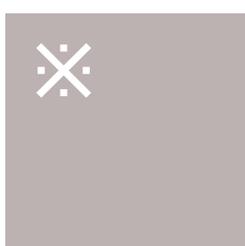
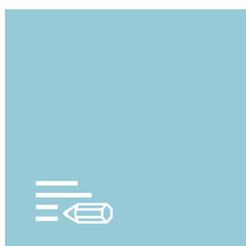


Anne VIGNOT

# CCAS

Besançon

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



# REPÈRES

<b>4</b>	<b>Temps forts 2023</b>
<b>6</b>	<b>Cartographie : Un CCAS intégré dans les quartiers</b>
<b>8</b>	<b>Analyse des Besoins Sociaux 2023</b>
<b>10</b>	<b>Axe 1 : Intervenir auprès des publics prioritaires identifiés par l'Analyse des Besoins Sociaux</b>
10	Service Aides Secours et Subsistance
12	Service de Soutien à Domicile (SSAD)
14	Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
<b>15</b>	<b>Axe 2 : De l'urgence vers l'autonomie</b>
15	Service d'Accueil et d'Accompagnement Social (SAAS)
16	Service Hébergement Logement Accompagné (SHLA)
<b>18</b>	<b>Axe 3 : Favoriser l'accès aux droits et leur maintien</b>
18	Espace France Services
20	Antennes Sociales de Quartier (ASQ)
<b>24</b>	<b>Axe 4 : Le CCAS interlocuteur majeur des politiques du handicap et de l'âge</b>
24	Santé mentale
26	Psy'expérience : nouvel outil de sensibilisation
28	Mission Accessibilité
29	Mission Handicap
30	La Maison des Seniors
32	Les Résidences Autonomie
33	Mission Animation Inter-Âges
<b>36</b>	<b>Axe 5 : Optimiser moyens, ressources et patrimoine pour pérenniser l'action du CCAS</b>
36	Une rénovation énergétique du siège en cours d'achèvement
36	Rénovation énergétique et achats responsables
38	Fermeture de la résidence autonomie Huot et poursuite de la rénovation des autres résidences
39	Accompagner les transitions avec une nouvelle résidence autonomie
<b>40</b>	<b>Axe 6 : Faire savoir et valoriser l'action du CCAS</b>
<b>42</b>	<b>L'activité en chiffres</b>
44	Ressources et usages
<b>47</b>	<b>L'annuaire</b>



# QUELQUES MOTS & plus

Elaborer le rapport d'activité annuel du CCAS n'est jamais une chose simple. Il est en effet difficile d'avoir à choisir entre toutes les actions, tous les projets, tous les événements et les chiffres marquants d'une année écoulée. Mais c'est un exercice au combien important afin de bien mesurer et de partager le chemin parcouru au fil des mois. Ce rapport vient ainsi conforter et mettre en lumière les efforts soutenus par l'ensemble des services et leurs équipes. Cette démarche rétrospective est aussi essentielle dans l'optique de se tourner vers l'avenir de manière collective, et avec nos différents partenaires, en s'appuyant sur cette capacité à agir à la fois historique et innovante auprès de nos publics les plus fragiles et les plus démunis.

Pour 2023, ce rapport d'activité renouvelle cette ambition, et il rime avec intensité, proximité et pérennité qui ont caractérisé les enjeux et les interventions du CCAS de Besançon.

**Intensité :** Dans un contexte de crise du pouvoir d'achat et d'une conjoncture socio-économique aux conséquences fortes pour les publics les plus fragiles, tous les services du CCAS ont été sollicités de façon particulièrement intense, et ont répondu d'une manière réactive, avec entre autres un nombre d'accueils et d'accompagnements individuels en hausse très importante, et rarement atteint.

**Proximité :** Les actions qui sont développées dans ces pages démontrent une nouvelle fois que la proximité fait partie de ces valeurs qui constituent l'ADN du CCAS. Que ce soit dans les exemples du « aller vers », ou bien encore dans ces actions collectives proposées pour les publics seniors, pour les personnes en situation de précarité alimentaire, ou encore pour les personnes en situation de handicap ou connaissant des problèmes de santé mentale, le CCAS intervient au plus près du terrain et des quartiers. Les évolutions de ces quartiers qui sont d'ailleurs mises à l'honneur dans l'ABS 2023, et qui rendent nécessaire d'être toujours plus à l'écoute des besoins de leurs habitants.

**Pérennité :** Comme inscrit dans l'axe cinq de son projet social, le CCAS se doit d'optimiser les moyens, les ressources et son patrimoine pour pérenniser son action de service public. En 2023, le Conseil d'Administration a pris des décisions éminemment importantes pour se projeter dans l'avenir, en assurant un service adapté aux nouveaux et futurs besoins des habitants.

La lecture de ce rapport vous permettra de découvrir, ou de redécouvrir, ces différentes facettes qui font sens pour l'ensemble des métiers qui s'exercent dans les services publics assurés par le CCAS.



**Alban SOUCARROS**  
Directeur Général  
du CCAS de Besançon  
Directeur Général Adjoint des  
Services Pôle Action Sociale et  
Citoyenneté

En 2023, le Centre Communal d'Action Sociale a élaboré une nouvelle stratégie pour adapter ses réponses aux enjeux auxquels il fait face : vieillissement de la population, demande d'aide alimentaire toujours plus forte, facilitation de l'accès des plus fragiles vers et dans le logement, prise en compte des problématiques de santé mentale.

Depuis sa création, le CCAS a su adapter son action aux évolutions de notre société et au contexte économique et social. Pour guider ces choix stratégiques, il s'appuie sur une Analyse des Besoins Sociaux, produite annuellement. En 2023, c'est une première, l'ABS s'est opérée par quartier. En effet, le CCAS a signé pour la première fois le contrat de ville, dans le cadre d'un partenariat territorialisé.

Le CCAS est confronté à la nécessité de maintenir un équilibre financier, le conduisant à faire des choix budgétaires. En 2023, les besoins financiers et les nouvelles attentes des usagers des résidences autonomie nous ont conduit à programmer la construction d'une nouvelle résidence, et à fermer la plus ancienne, Henri Huot.

Ce rapport d'activité que vous allez découvrir nous permet de remercier et rendre hommage à l'action collective de nos partenaires, bénévoles et agents qui œuvrent au quotidien pour réduire les inégalités, prendre soin des gens et accompagner les plus vulnérables. Dans un contexte de crise sociale et économique, l'action sociale est d'autant plus essentielle. C'est la pièce maîtresse de notre cohésion sociale.



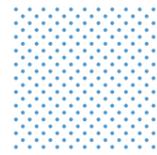
**Anne VIGNOT**  
Maire de Besançon  
Présidente de Grand Besançon  
Métropole  
Présidente du Centre Communal  
d'Action Sociale



**Sylvie WANLIN**  
Adjointe à la Solidarité  
Vice-Présidente du Centre  
Communal d'Action Sociale

# 2023

## TEMPS FORTS



**01** « QU'ON SE S'Y TROMPE PAS ! » EXPOSITION AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS ET D'ARCHÉOLOGIE DES TRAVAUX DES ATELIERS CRÉATIFS SUR LE THÈME DU TROMPE L'ŒIL **02** LA RÉSIDENCE AUTONOMIE MARULAZ EST LA PREMIÈRE À RECEVOIR LE LABEL INTERNE MARIANNE SP+ POUR LA QUALITÉ DE SON ACCUEIL PHYSIQUE ET TÉLÉPHONIQUE. **03** LE FORUM LUNDISOCIABLE RÉUNIT ACTEURS DE LA CULTURE ET DE L'ACTION SOCIALE. **04** LA MARCHÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE RÉUNIT PLUS DE 400 PARTICIPANTS.

**05** LES OLYMPIADES DES RÉSIDENCES AUTONOMIE, COMPÉTITION FESTIVE. **06** RENC'ART : EXPOSITION SUR LE THÈME DU CIRQUE ET SPECTACLES ATTIRENT DE NOMBREUX VISITEURS AU KURSAAL. **07** « BIEN PRÉPARER ET VIVRE SA RETRAITE », FORUM ORGANISÉ PAR LA MAISON DES SENIOR **08** LE CCAS EST DISTINGUÉ PAR UN TROPHÉE POUR LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE SES ACCUEILS À L'OCCASION DES 20 ANS DE L'UNION NATIONALE DES CCAS. **09** LES RÉSI'CHŒURS, CHORALE DES RÉSIDENCES AUTONOMIE SE PRODUISENT DURANT RENC'ART ET LA SEMAINE BLEUE **10** LA SEMAINE BLEUE AUTOUR DU THÈME « CULTIVONS NOUS ENSEMBLE » ET LE SPECTACLE LA RETRAITE DE BABETH ATTIRENT PLUS DE 800 SPECTATEURS ET PARTICIPANTS. **11** SOIRÉE CINÉ DÉBAT ORGANISÉ PAR LA MISSION HANDICAP SUR LE THÈME « FAMILLE ET HANDICAP AUTOUR DU FILM « TEMPÊTE » » AU CINÉMA BEAUX-ARTS **12** LES RENDEZ-VOUS DE L'ÂGE ACCUEILLEN PLUS DE 1800 SÉNIORS AUTOUR DU THÈME « RESTER ACTIFS »



1



2



8



3



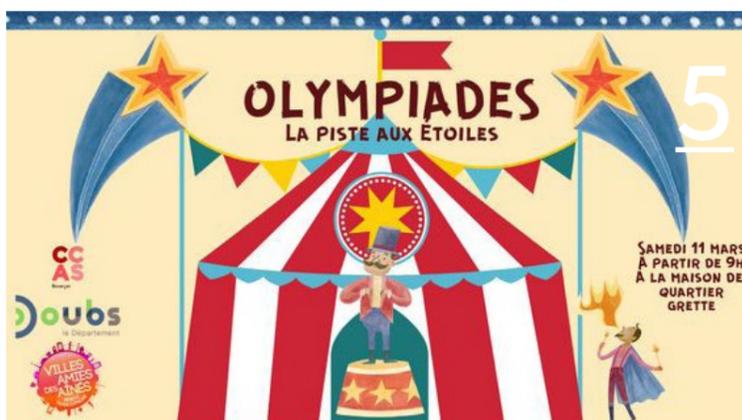
4



9



10



5



6



11



12

# UN CCAS INTÉGRÉ DANS LES QUARTIERS

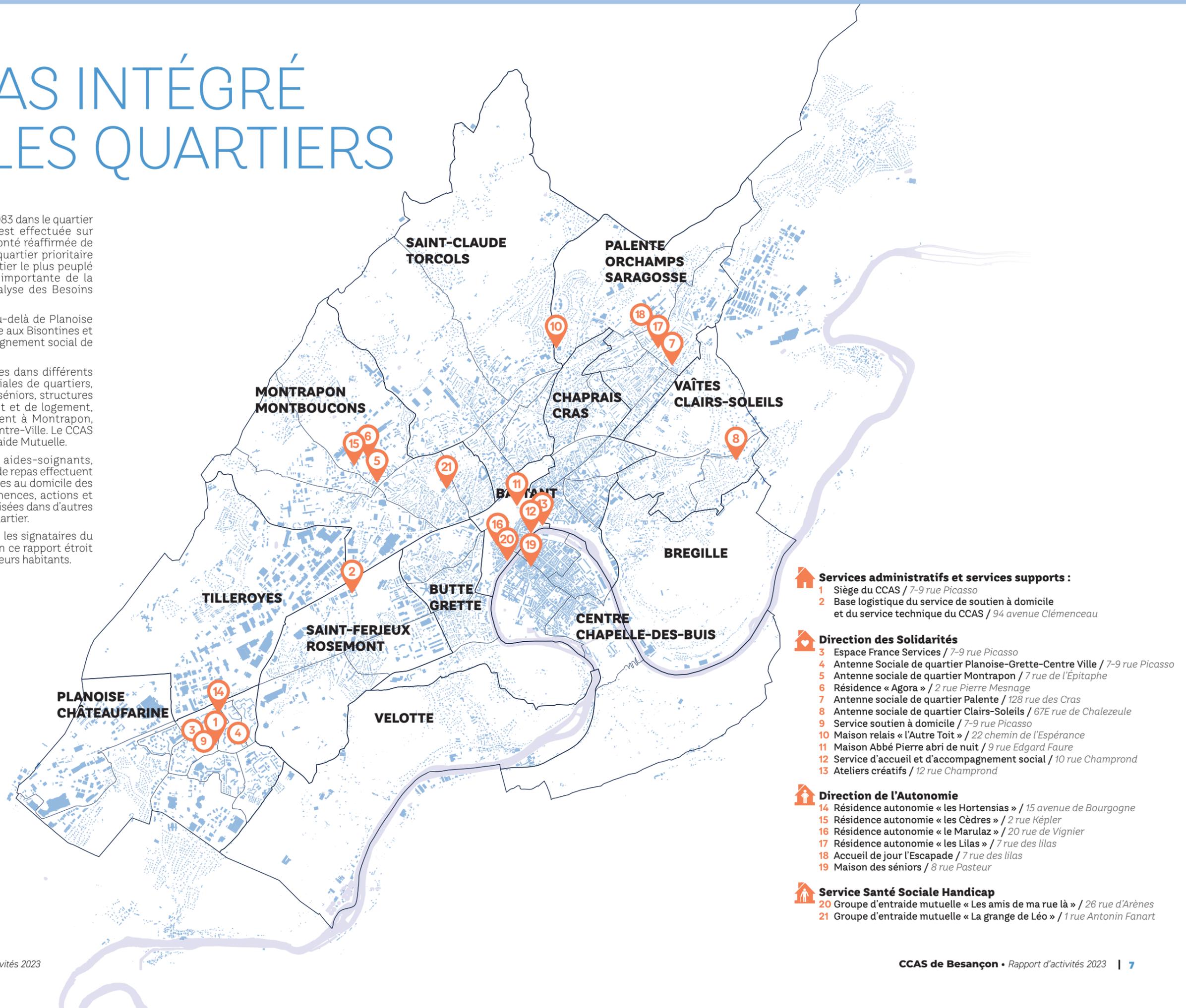
Le siège du CCAS s'est implanté en 1983 dans le quartier de Planoise. Sa rénovation qui s'est effectuée sur toute l'année 2023 marque une volonté réaffirmée de continuer à jouer un rôle dans ce quartier prioritaire lui aussi en pleine rénovation, quartier le plus peuplé de Besançon et dont une partie importante de la population est identifiée par l'Analyse des Besoins Sociaux comme fragile.

Mais le CCAS étend ses services au-delà de Planoise et par son maillage territorial, assure aux Bisontines et Bisontins un accueil et un accompagnement social de proximité.

Le CCAS a su répartir ses structures dans différents quartiers de la Ville : antennes sociales de quartiers, résidences autonomie, maison des seniors, structures d'accompagnement, d'hébergement et de logement, sont présentes et actives également à Montrapon, Palente, Clairs-Soleils, Battant et Centre-Ville. Le CCAS gère également deux Groupes d'Entraide Mutuelle.

Ses agents, travailleurs sociaux, aides-soignants, auxiliaires de vie sociale ou porteurs de repas effectuent plusieurs dizaines de milliers de visites au domicile des usagers chaque année. Des permanences, actions et animations sont fréquemment organisées dans d'autres structures, comme les Maisons de quartier.

L'entrée du CCAS début 2024 parmi les signataires du nouveau Contrat de ville illustre bien ce rapport étroit qu'il entretient avec les quartiers et leurs habitants.



## Services administratifs et services supports :

- 1 Siège du CCAS / 7-9 rue Picasso
- 2 Base logistique du service de soutien à domicile et du service technique du CCAS / 94 avenue Clémenceau

## Direction des Solidarités

- 3 Espace France Services / 7-9 rue Picasso
- 4 Antenne sociale de quartier Planoise-Grette-Centre Ville / 7-9 rue Picasso
- 5 Antenne sociale de quartier Montrapon / 7 rue de l'Épitaphe
- 6 Résidence « Agora » / 2 rue Pierre Mesnage
- 7 Antenne sociale de quartier Palente / 128 rue des Cras
- 8 Antenne sociale de quartier Clairs-Soleils / 67E rue de Chalezeule
- 9 Service soutien à domicile / 7-9 rue Picasso
- 10 Maison relais « l'Autre Toit » / 22 chemin de l'Espérance
- 11 Maison Abbé Pierre abri de nuit / 9 rue Edgard Faure
- 12 Service d'accueil et d'accompagnement social / 10 rue Champrond
- 13 Ateliers créatifs / 12 rue Champrond

## Direction de l'Autonomie

- 14 Résidence autonomie « les Hortensias » / 15 avenue de Bourgogne
- 15 Résidence autonomie « les Cèdres » / 2 rue Képler
- 16 Résidence autonomie « le Marulaz » / 20 rue de Vignier
- 17 Résidence autonomie « les Lilas » / 7 rue des lilas
- 18 Accueil de jour l'Escapade / 7 rue des lilas
- 19 Maison des seniors / 8 rue Pasteur

## Service Santé Sociale Handicap

- 20 Groupe d'entraide mutuelle « Les amis de ma rue là » / 26 rue d'Arènes
- 21 Groupe d'entraide mutuelle « La grange de Léo » / 1 rue Antonin Fanart

# ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX 2023

L'objectif de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est d'approfondir la connaissance des enjeux sociaux du territoire en observant et révélant les évolutions et les dynamiques.

Spécificité du CCAS de la Ville de Besançon, la rédaction annuelle de l'ABS permet d'adosser le projet social du CCAS sur une objectivation de données actualisées. C'est ce que rappelle l'axe 1 du projet social 2022-2026.

Pour effectuer cette analyse, le CCAS s'appuie sur une approche partenariale qui permet d'affiner le travail de ressource statistique et de collecte d'information.

Le document constitue le cahier des grandes thématiques qui peuvent être approfondies par la lecture des fiches de l'Observatoire Socio-urbain de l'AUDAB (Agence d'Urbanisme Besançon centre Franche-Comté) ressource centrale de l'ABS.

## Cinq grandes thématiques y sont toujours étudiées :

- CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE
- DÉMOGRAPHIE ET POPULATION
- REVENUS ET NIVEAUX DE VIE
- HABITAT ET CADRE DE VIE
- SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS

Consulter l'ABS 2023 en flashant le QR code

<https://www.besancon.fr/wp-content/uploads/2024/05/ABS2023-BDpl.pdf>



Année de renouvellement du Contrat de Ville, 2023 s'est achevée par l'intégration de deux nouveaux quartiers bisontins dans la liste des quartiers prioritaires de la politique nationale de la ville.

Il était pertinent pour l'ABS de fixer son focus sur l'ensemble des quartiers, prioritaires ou non. Leur observation à l'échelle statistique la plus fine, aide à mettre en évidence leurs particularités, parfois leurs disparités et leurs difficultés.

L'exercice était d'autant plus opportun dans la perspective d'une intégration du CCAS parmi les signataires du nouveau contrat ville.

La partie socio-économique de l'ABS 2023 propose une lecture du contexte national, déclinée aux échelles régionale, départementale et locale (Besançon-Grand Besançon)

Elle rappelle le contexte d'une inflation réduite mais dont les impacts sur le pouvoir d'achat restent significatifs pour les plus fragiles.

Les données locales de l'emploi, si elles performant les moyennes régionale et nationale, ne doivent pas non plus occulter de réelles disparités et

fragilités territoriales.

Celles-ci sont illustrées par une cartographie insérée dans le focus quartiers. A l'échelle des IRIS les disparités et concentrations de fragilités sont clairement visibles.

Le volet démographie et population reprend des données principalement issues du recensement de la population de 2020.

Il confirme le vieillissement de la population ainsi que les dynamiques et mutations qui sont à l'œuvre à l'échelle du bassin de population comme à l'échelle des quartiers en distinguant la aussi les disparités entre les secteurs d'un même quartier.

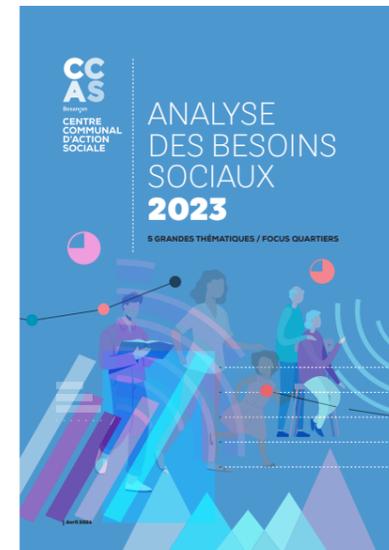
Les données relatives aux revenus et niveaux de vie, si elles offrent quelques indicateurs positifs, se révèlent être en trompe l'œil avec une paupérisation accrue de certaines populations fragiles.

Si, fait inédit depuis longtemps, le taux de pauvreté des jeunes se réduit, celui des seniors (60 ans et +) évolue défavorablement et interroge pour des populations qui ne peuvent compter sur une évolution notable de leurs revenus.

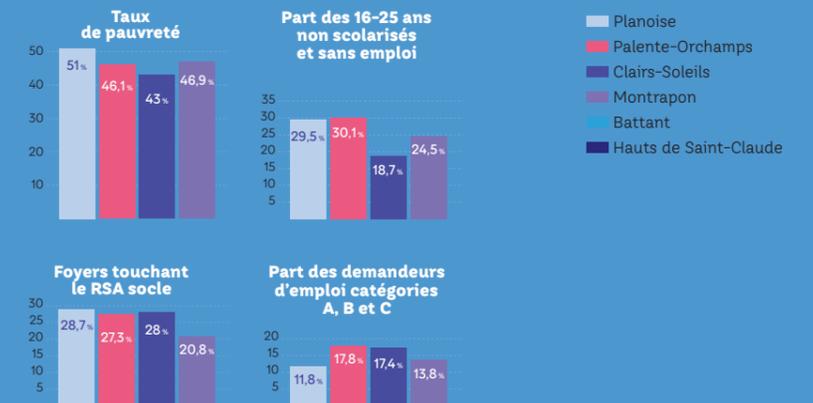
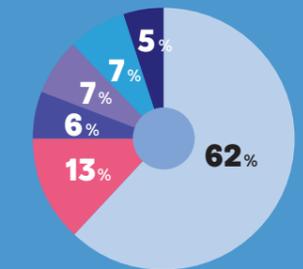
Dans le focus quartiers, les marqueurs territoriaux forts que constituent la répartition des ménages bénéficiaires du RSA ou le niveau de sollicitation des points de distribution d'aide alimentaire dans les quartiers, apportent confirmation de ces points de fragilité.

Les chiffres clés font ressortir les niveaux de tension autour de la question de l'habitat et du cadre de vie, notamment sur l'offre de logement social, dans un contexte de vacance (relative) du parc privé, lequel ne répond pas nécessairement à la demande.

La problématique de l'habitat indigne et insalubre est également abordée, domaine dans lequel le CCAS intervient régulièrement aux côtés des agents de la Direction Santé Publique.



## Répartition des populations vivant dans les quartiers prioritaires



Le focus quartier apporte une vision détaillée de la répartition des logements sociaux et des indications sur les particularités des différents quartiers.

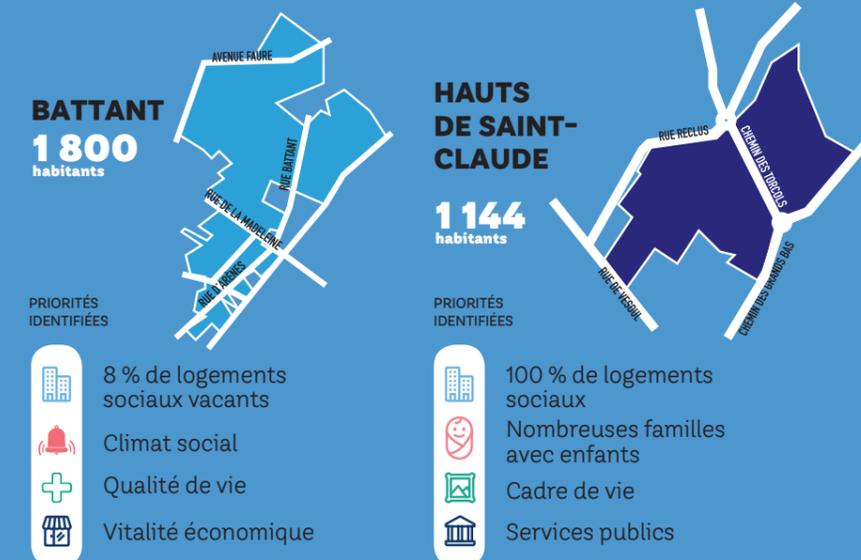
Enfin, le chapitre Santé et Prévention évoque le changement climatique, les périodes de canicule et leurs effets sur la population, notamment les personnes fragiles. Il offre des perspectives sur les besoins actuels et futurs accompagnement et de prévention sur le plan médical et médico-social.

L'ABS aborde le rôle d'outils de coordination des acteurs et des politiques locales de santé que sont la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) ou encore le Contrat local de santé dont le CCAS est signataire.

L'accent est également mis sur les récentes études publiées en matière de santé mentale, qui devient un sujet central de santé publique et dans lequel le CCAS s'investit particulièrement.

Au travers des études d'impact en santé qui peuvent être menées sur le territoire, c'est le concept de santé globale (« une seule santé » ou « one health ») qui est abordé pour appréhender de façon complète les enjeux et besoins en matière de santé.

Le focus quartiers s'appuie sur des indicateurs, révélateurs de moindre accès aux soins ou à la prévention selon les secteurs, tels que le taux de couverture complémentaire santé ou de médecin traitant déclaré.



SOURCES : 3. AUDAB, Observatoire Socio-Urbain, données CAF 2021 / Direction du Contrat de Ville - Grand Besançon Métropole

# AXE 1

## INTERVENIR AUPRES DES PUBLICS PRIORITAIRES IDENTIFIES PAR L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX



### SERVICE AIDES SECOURS ET SUBSISTANCE

#### LA COMMISSION BISONTINE DES AIDES FACULTATIVES (CBAF) : UNE INSTANCE HEBDOMADAIRE DU CCAS POUR UN SOUTIEN PONCTUEL ET RÉACTIF À DES BESOINS URGENTS

Cette commission spécifique au CCAS est constituée de techniciens et d'administrateurs du CCAS. Elle statue exclusivement sur orientation d'un travailleur social.

Elle est en mesure d'octroyer de façon ponctuelle des aides financières d'urgence, des aides relatives à la santé, à la mobilité, ainsi que du micro-crédit.

Les aides de la CBAF pallient notamment les retards, ruptures, et fins de droits de prestations des ménages.

Le règlement de la CBAF a été adapté en 2023, notamment en relevant la moyenne économique de reste à vivre journalier des demandeurs, qui est passée de 8 à 9€ afin de tenir compte des effets de l'inflation. L'aide à la mobilité jeunes a également été ouverte aux personnes de plus de 26 ans.

La CBAF a connu en 2023 une activité soutenue et en augmentation par rapport à 2022, avec en moyenne plus de 40 dossiers traités chaque semaine.

2157 personnes ont été aidées pour un total de 247 580€ accordés par la commission.

Les prêts dans le cadre du micro-crédit ont diminué, nombre de ménages précaires ont en effet vu leur situation se détériorer au point de ne pouvoir assumer des remboursements.

#### L' AIDE ALIMENTAIRE : UN RÉSEAU PARTENARIAL RÉPARTI DANS LES QUARTIERS

En coordonnant le travail des associations signataires de la charte municipale de l'aide alimentaire, le CCAS assure un maillage territorial au plus près des besoins des ménages en grande précarité.

Ceux-ci sont orientés par des travailleurs sociaux après évaluation et avis d'une commission relevant du Service Aides Secours et Subsistance de la Direction des Solidarités du CCAS.

La Banque Alimentaire et 10 associations de proximité se mobilisent pour répartir l'aide alimentaire dans les différents quartiers via 22 distributions hebdomadaires.

#### UNE INTENSIFICATION DES BESOINS DE CERTAINS MÉNAGES LES PLUS PRÉCAIRES, UN RÉSEAU AUX LIMITES DE SA CAPACITÉ

Comme l'Analyse des Besoins Sociaux 2023 l'expose dans son chapitre « ressources et niveaux de vie », l'inflation subie depuis deux années consécutives impacte plus fortement les ménages les plus modestes. Pour ces derniers l'alimentation représente une part plus importante dans le budget quotidien que pour le reste des ménages. Or les prix des denrées alimentaires sont ceux, avec l'énergie, qui ont connu la plus forte inflation.

En 2023, la fréquentation des points de distribution permet de constater une

évolution vers un niveau proche de 2 300 ménages servis chaque semaine. La capacité maximale du réseau a été atteinte à plusieurs reprises dans la plupart des quartiers où sont opérées les distributions et dépassée à Planoise, Montrapon, Palente et pour certains publics, au centre-ville.

#### Un chiffre, Une information

# 6 308

Le CCAS a comptabilisé 6308 bisontins orientés vers le dispositif d'aide alimentaire par les services sociaux (notamment par les Centres Médico Sociaux du Département qui orientent 70 à 80% des dossiers présentés).

Si le nombre de bénéficiaires orientés par les services sociaux ne connaît pas d'augmentation majeure, les ménages inscrits fréquentent plus régulièrement les distributions et ont désormais parfois recours à plusieurs distributions durant la même semaine. Par ailleurs, certains ménages, notamment âgés, sans perspective d'évolution positive de leurs ressources, s'inscrivent désormais à long terme dans le dispositif.

Ce cumul conduit à une croissance très importante des passages sur les points de distribution. Il en résulte des tensions sur la capacité d'approvisionnement, sur la ressource humaine des associations et sur l'ensemble du réseau de distribution.

Le CCAS a apporté un soutien conséquent aux dispositifs d'aide alimentaire par sa contribution financière directe aux associations, principalement basée sur le nombre de passages annuels de bénéficiaires accueillis et servis par les associations.

Celui-ci a été réévalué de 10% en 2023 afin de tenir compte de l'inflation.

La Banque Alimentaire, qui collecte les denrées et les répartit auprès des associations distributrices, bénéficie elle aussi d'un soutien du CCAS.

Il convient également de valoriser le travail engagé au quotidien par le CCAS au titre de la coordination et de l'accompagnement des dispositifs, ainsi que le financement de 233 000€ apporté à la Boutique Jeanne-Antide dans le cadre de la fourniture de repas cuisinés chauds aux personnes SDF-SDS.

#### LA CAMPAGNE « LES BONS GESTES, LES BONS RÉFLEXES » SENSIBILISE À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Comme chaque été, le CCAS a organisé la campagne « les bons gestes, les bons réflexes » auprès des publics bénéficiaires de l'aide alimentaire. Dans la continuité de l'Analyse des Besoins Sociaux 2022 qui avait consacré son focus au sport,

l'action a porté sur la pratique sportive et l'activité physique. Des agents du CCAS se sont mobilisés accompagnés de membres du Complexe d'Optimisation de la Performance Sportive (COPS).

L'objectif était d'évaluer le niveau de pratique sportive et les difficultés d'accès à celle-ci, en conduisant une enquête auprès des ménages bénéficiaires.

509 questionnaires ont été réalisés auprès du public présent sur les distributions au moment des enquêtes.

Les échanges ont permis de présenter les dispositifs d'aides et d'accompagnement proposés par les collectivités et les associations pour favoriser l'exercice physique.

Grâce à l'appui de la direction des sports de la Ville de Besançon, 1350 accès aux piscines municipales ont été délivrés aux ménages ayant répondu à l'enquête.

#### L'EXPÉRIMENTATION « DU LOCAL POUR TOUS » SUSCITE DES INITIATIVES

En 2022, le CCAS avait consacré 50 000 € à l'expérimentation « du local pour tous » en lien avec la Direction Hygiène Santé et le Programme Alimentaire Territorial. L'objectif était d'introduire des modes de production, de distribution et de consommation de l'aide alimentaire davantage axés sur la production locale et bio.

En 2023 la Direction Biodiversité et Espaces Verts s'est saisie de cette démarche pour initier une production maraîchère sur le site de l'orangerie municipale.

Cette initiative a permis de produire et de livrer 6 tonnes de fruits et légumes frais à la Banque Alimentaire.

#### Un chiffre, Une information

# 15 386

Pour l'année 2023, le CCAS relève 15 386 passages supplémentaires sur un an auprès des associations d'aide alimentaire, pour un total annuel de 115 988 passages.



**SERVICE DE SOUTIEN A DOMICILE (SSAD)**

**SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)**

**Dans tous les quartiers bisontins, soins, aides, accompagnement et services au domicile des personnes**

Le service de soutien à domicile du CCAS intervient sur l'ensemble du territoire communal. Il propose aux personnes âgées ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, l'intervention d'auxiliaires de vie sociale, du portage de repas, des soins infirmiers, ainsi qu'un service de téléassistance.

**Dans un secteur en tension, un engagement fort du CCAS pour favoriser le maintien à domicile et lutter contre l'isolement**

Pour le CCAS comme pour les autres acteurs du secteur de l'Aide à domicile, 2023 a été marqué par l'impact de revalorisations salariales qui n'ont pu être compensées par la progression des recettes.

Le Département du Doubs confie au CCAS, entre autres prestataires, l'accompagnement à domicile des bénéficiaires de l'APA (Aide Personnalisée aux Personnes Agées) et de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) par le biais d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Le tarif horaire fixé par ce contrat passé avec l'autorité de tutelle, bien que supérieur aux tarifs socles fixés au plan national et réévalué en 2023, demeure largement inférieur au coût de revient réel d'une heure d'intervention à domicile.

Chaque heure d'activité génère donc nécessairement un reste à charge supporté financièrement par le CCAS.

**Un chiffre, Une information**

**734**

*usagers ont eu recours au service d'aide à domicile en 2023. Parmi ceux-ci, 608 personnes âgées et 146 personnes en situation de handicap*

**Un chiffre, Une information**

**80%**

*Les usagers bénéficiaires de l'Aide Personnalisée aux Personnes Agées représentent 80% de l'activité du SAAD*

**NÉGOCIATION D'UN NOUVEAU CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM) POUR LA PÉRIODE 2023-2027**

La négociation d'un nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens pour cinq ans a conduit le Département à proposer aux opérateurs d'appliquer un ticket modérateur de 1€ maximum par heure d'intervention à la charge des bénéficiaires de l'APA qui représentent 80% de l'activité du service.

En décembre 2023, le Conseil d'Administration du CCAS a choisi de ne pas faire porter ce coût sur les usagers.

Cette décision confirme l'engagement fort du CCAS en faveur des personnes fragiles et en particulier des plus précaires financièrement.

En 2022 puis en 2023, les mesures d'attractivité des métiers, les revalorisations du SMIC, et la mise en place du complément de traitement indiciaire se sont conjuguées à une baisse de l'activité, baisse à laquelle l'ensemble des opérateurs se trouvent confrontés.

Cette régression de l'activité peut être imputée à une réduction des plans d'aide, mais aussi à une évolution durable du comportement des usagers qui semblent se tourner davantage vers des services de gré à gré au détriment de services plus structurés.

La multiplication des opérateurs, notamment privés, est également susceptible de générer ou d'accentuer ce phénomène.

Dans le cadre du nouveau CPOM et du dialogue de gestion qui suit son évolution, une réflexion sera à mener de façon collective entre les différents opérateurs et tutelles à l'échelle départementale. La finalité sera d'objectiver la situation et d'envisager collectivement les réponses à apporter pour préserver cet accompagnement qui reste essentiel pour les plus fragiles et déterminant pour favoriser le maintien à domicile.

Le dialogue de gestion qui se tiendra régulièrement entre les différentes parties prenantes du nouveau CPOM sera le cadre de cette réflexion.

**REPAS À DOMICILE**

2023 a été l'occasion de renouveler le marché de fourniture de repas à domicile en marquant l'exigence du CCAS pour une production en adéquation avec les objectifs de développement durable : circuits courts, traçabilité et réduction de l'impact environnemental des emballages.

A l'instar de l'aide à domicile, le service de portage à domicile est une activité qui connaît globalement un récent et fort développement de l'offre concurrentielle, qui conduit mécaniquement à disperser les usagers.

En parallèle, le recours à ce type de prestation est également touché par un changement des modes de consommation qui affecte les usagers comme la société en général : recours ponctuel à la livraison développée via des applications privées, restaurateur-traiteur de quartier...

C'est pourquoi, en dépit de plusieurs actions de communication, dont une campagne de spots sur France Bleu, on observe depuis 2022 une diminution de l'activité.

Dans le cadre d'une gestion efficace, le service a adapté ses moyens et tournées tout en conservant la capacité de répondre aux besoins variables des bénéficiaires.

Ceux-ci ont en effet la possibilité de moduler menus et fréquences de livraison de leurs repas et peuvent bénéficier d'une mise en œuvre du service sous 48 heures après acceptation du devis proposé.

**ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS ET RECRUTEMENT**

Le recrutement d'effectifs permanents ou de remplacement est un enjeu constant pour le service. En dépit des mesures d'attractivité engagées depuis 2022, les métiers des services à la personne restent fortement en tension, dans un secteur d'activités qui ne peut fonctionner en sous-effectifs. Appuyée par des éléments de communication récurrents, ainsi que par les référents ressources humaines du CCAS, l'équipe d'encadrement du service est mobilisée sur de nombreux forums dédiés à l'emploi.

**Un chiffre, Une information**

**86 889**

*le CCAS a livré 86 889 repas à domicile*



## SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)

### REVALORISATION DE LA TARIFICATION ET EXTENSION DE CAPACITÉ DU SERVICE

Le CCAS opère un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) 365 jours par an, sur l'ensemble du territoire communal.

Depuis 2015, le CCAS est autorisé par l'agence régionale de santé de Bourgogne/Franche-Comté (ARS) à fonctionner en tant que SPASAD (service polyvalent d'aide et de soins à domicile). Cette autorisation révèle la capacité du CCAS de proposer une offre complète et cohérente allant des prestations d'aide à domicile, par le biais de son service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) à des prestations de soins, par l'intermédiaire de son service de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

A compter de 2023 une réforme nationale a introduit la prise en compte du profil des patients accueillis afin de mieux financer les SSIAD qui accompagnent des personnes nécessitant des prises en soins plus importantes.

Les SSIAD sont désormais financés par un forfait global de soins (FGS) qui comprend une part socle (financement des frais de structure, frais de transports, etc.) fonction du nombre de places et une part variable tenant compte du niveau de santé et de perte d'autonomie du patient, des besoins en soins, ainsi que des modalités d'intervention mises en place.

Pour le CCAS de Besançon, cette nouvelle tarification a engendré des recettes supplémentaires de l'ordre de 5%.

De 25 places à destination des personnes âgées de 60 ans et plus, la capacité du SSIAD s'est progressivement étendue pour atteindre, au 31 décembre 2023, 57 places pour des personnes âgées et 2 places pour des personnes en situation de handicap de moins de 60 ans.

Ces places ont été occupées à hauteur de 120% en 2023 malgré l'augmentation de cette capacité d'accueil.

Fin 2023, l'ARS a sollicité le CCAS de Besançon et propose de financer à l'horizon 2024 l'ouverture de 10 places supplémentaires au sein du SSIAD.

Depuis 2022, l'Etat conduit une réforme de grande ampleur sur l'organisation et le financement des services à domicile, qui confirme et concrétise le virage domiciliaire qui consiste à faciliter le maintien à domicile pour davantage de personnes.

En effet, au cours des deux prochaines années, l'ensemble du secteur de l'intervention à domicile va devoir se restructurer en opérant un rapprochement des services existants (SAAD, SSIAD et SPASAD) pour former une catégorie unique de services regroupés dans un Service de l'Autonomie à Domicile.

Enfin, toujours en 2023, l'ARS a convenu d'accorder au SSIAD du CCAS 4 places provisoires supplémentaires, dans le cadre d'un transfert financier des fonds antérieurement dédiés à des places d'hébergement en résidence autonomie, dans l'attente de la construction d'une nouvelle résidence.

Ces mesures permettront au CCAS de renforcer sa capacité d'accueil des patients bisontins, fragilisés par l'avancée en âge ou par le handicap, répondant ainsi aux axes 1 et 4 du Projet social.

**Un chiffre, Une information**

**21 826**

Le SSIAD a réalisé 21 826 soins infirmiers sur l'année

## AXE 2

## DE L'URGENCE VERS L'AUTONOMIE

**Un chiffre, Une information**

**21 448**

Passages d'usagers au SAAS en 2023 soit près de 3500 sollicitations de plus sur une année

**1 197**

En 2023, 1197 personnes différentes ont été domiciliées au SAAS. Un chiffre en progression constante.

### SERVICE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL (SAAS)

#### VEILLE MOBILE : ALLER VERS LES PERSONNES À LA RUE, PARTOUT DANS LES QUARTIERS

A partir du SAAS basé rue Champrond, la veille mobile se déplace à la rencontre des personnes sans domicile fixe ou stable.

Sa mission est d'aller à la rencontre de ces personnes fragiles isolées pour leur proposer un accompagnement social et les inciter à entrer dans un parcours de réinsertion sociale et en premier lieu vers l'abri de nuit des Glacis, géré par le SAAS. L'hébergement d'urgence est réalisé en lien avec le SIAO, Service Intégré d'Accueil et d'Orientation qui gère la plateforme du 115.

Ce travail nécessite une connaissance fine des lieux fréquentés par ces personnes souvent elles-mêmes très mobiles. L'aller vers requiert d'établir des contacts et de se transporter dans les différents secteurs bisontins, en passant sur les lieux de squats, abris de fortune et jusqu'aux zones commerciales, aujourd'hui fréquentées comme lieux de mendicité.

Préalable à l'entrée dans un parcours logement, le SAAS conduit une mission « Aller vers et dans le logement » (AVDL) qui renforce le travail global d'insertion sociale par le « logement d'abord ».

Le SAAS propose également des hébergements spécifiques, à l'image des places d'hébergement pour personnes avec chiens, qui ne peuvent être accueillis dans la structure collective de l'abri de nuit.

Le SAAS est également en charge de la domiciliation des personnes sans domicile stable, mission réglementaire du CCAS.

En 2023, 1197 personnes ont été domiciliées au SAAS, en augmentation de 16% par rapport à 2022, un chiffre au plus haut depuis 10 ans.

Cette augmentation résulte pour une part d'un travail intense de la veille mobile pour repérer et lutter contre le non-recours aux droits, lutte qui passe en premier lieu par la domiciliation des personnes encore non accompagnées, préalable à l'ouverture des droits. Cependant, les situations de rupture et de décohabitation restent fréquentes et participent aussi à cette hausse.

De façon générale, le recours au SAAS est en très forte progression, d'une part car le service est bien identifié par les usagers, d'autre part en raison des difficultés sociales évoquées précédemment.

### LA SANTÉ ET LA SANTÉ MENTALE DES PERSONNES À LA RUE, OBJETS D'UNE ATTENTION SPÉCIFIQUE

Les parcours d'errance, l'extrême précarité et l'exposition fréquente à des comportements addictifs et toxicomanes sont souvent corrélés à des problématiques psychiques ou psychiatriques qui requièrent un accompagnement médico-social adapté.

C'est pour cette raison que les équipes mobiles de psychiatrie précarité (EMPP) du Centre Hospitalier Spécialisé Novillars font partie des intervenants partenaires des équipes du SAAS.

C'est en partant du même constat que le CCAS a contribué à créer et participe depuis 2018 au Groupement de coopération sociale et médico-sociale « Un chez Soi d'Abord ». Ce dispositif financé par l'Etat accueille

et accompagne des personnes à la rue souffrant de troubles psychiques sévères dans un parc locatif diffus composé de 55 appartements et augmenté en 2023 de 10 places destinées à des jeunes adultes.

Les équipes de veille mobile sont également régulièrement accompagnées d'une infirmière des lits halte soins santé mobiles, apte à prodiguer soins de base, conseils de prévention et orientations vers une structure de soins, des consultations médicales et psychiatriques étant régulièrement assurées au SAAS.

Si la période hivernale marquée par des épisodes « grand froid » mobilise les agents du SAAS, l'été est tout autant porteur de risques pour les personnes à la rue. En 2023, les équipes ont élargi leurs horaires en fonction des épisodes de chaleur, distribué de l'eau dans la rue comme à l'abri de nuit et une infirmière a assuré une présence hebdomadaire en soirée.

#### Un chiffre, Une information

250 000

Le CCAS soutient financièrement la Boutique Jeanne Antide à hauteur de 250.000€.

### ACCUEIL DE JOUR ET REPAS

En 2023, le CCAS a consacré 250 000 € au financement de l'association Boutique Jeanne-Antide qui assure accueil de jour et repas au bénéfice des personnes sans domicile stable, complément de l'accompagnement assuré par le SAAS auprès de ces publics.

Ce soutien représente à lui seul environ la moitié de l'enveloppe globale de subventions que le CCAS consacre aux associations bisontines.

2023 marque également l'engagement par la Ville de Besançon de travaux d'agrandissement et de rénovation des locaux occupés par l'association rue Champrond, et mis à disposition par la Ville.

### SERVICE HEBERGEMENT LOGEMENT ACCOMPAGNE (SHLA)



#### UNE CAPACITÉ D'ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉE À LA DIVERSITÉ DES PARCOURS

Les 37 agents du SHLA gèrent différents dispositifs d'accès à l'hébergement et au logement pour les publics les plus précaires.

Cette structure fonctionne 24h/24h toute l'année et accueille des personnes isolées ou des couples sans enfant mineur à charge.

Certains dispositifs d'hébergement proposent un accompagnement social personnalisé :

L'Hébergement d'Urgence (HU) qui dispose de 31 places d'accueil, les Lits Halte Soins Santé (LHSS), 11 places destinées à éviter un retour à la rue

après une hospitalisation, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) qui accompagne les personnes pour un premier pas vers le logement et propose 20 places. Par ailleurs, 12 places Tremplin jeunes constituent un levier pour des jeunes en insertion avec la Mission Locale.

Le SHLA dispose également de dispositifs qui s'inscrivent dans un parcours logement plus avancé :

La résidence sociale Agora qui constitue une première étape dans le logement pérenne (40 places) ainsi que deux Maisons Relais, pour un total de 50 places en habitat participatif, regroupé et durable pour personnes fragilisées : la Maison Relais Agora à Montrapon et la Maison Relais l'Autre toit dans le quartier de Saint-Claude.

En 2023, le taux d'occupation global de ces différents dispositifs est resté supérieur à 90%, la structure étant très fortement sollicitée.

### ADAPTATION DU FONCTIONNEMENT DE LA RÉSIDENCE À LA RÉALITÉ DES PROBLÉMATIQUES

Dans la continuité du travail déjà engagé au sein des Lits Halte Soins Santé et pour faciliter la prise en charge psychologique des personnes en situation de précarité dans le CHRS, un financement d'un mi-temps de psychologue a été obtenu en 2023 de l'Agence Régionale de Santé.

L'accompagnement collectif demeure un atout central pour le SHLA : suite à l'actualisation du projet d'établissement et à la mise en place de comités trimestriels des habitants (conseil de vie sociale) un travail en collaboration avec les habitants sur la vie de l'établissement s'est développé avec succès.

La plan d'action et le règlement intérieur de la Résidence ont été adaptés au regard du projet social du CCAS et en lien avec l'évaluation des Etablissements Sociaux et Médico-sociaux conduite en 2023.

Cette démarche qualitative de co-construction permet d'adapter la réponse de service public aux réalités de terrain et aux problématiques rencontrées par les habitants.

Le règlement intérieur, soumis à l'approbation du Conseil d'Administration en 2023, prévoit ainsi l'arrêt de l'interdiction de détenir et de consommer de l'alcool dans les parties privatives. Cette approche qui semble contre-intuitive, facilite le travail médico-social autour de la réduction des risques auquel l'ensemble du personnel a été formé.

#### Les Maisons Relais : un environnement à taille humaine

Les maisons relais accueillent sans limitation de durée des personnes au faible niveau de ressources dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont l'accès à un logement autonome apparaît difficile, sans relever toutefois de structures d'insertion de type Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.

Conçues pour favoriser le lien social, elles offrent un environnement de vie à taille humaine : les logements y côtoient des espaces collectifs pour favoriser la convivialité et les relations quotidiennes entre résidents. Les hôtes, agents du CCAS et acteurs clé du projet social, organisent des animations et apportent aux résidents une aide dans la vie quotidienne.

L'alimentation y est envisagée comme support de vie et de lien social.

En 2023, des ateliers cuisine ont été l'occasion de rencontres, d'échanges et de partage, autant entre résidents qu'avec les hôtes.



# AXE 3

## FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS ET LEUR MAINTIEN

### ESPACE FRANCE SERVICES

Créée en 2018 dans les murs du CCAS, la Maison des Services au Public (MSAP) a été labellisée France Services en janvier 2020.

La structure représente un portage fort pour le CCAS qui en supporte l'essentiel des charges de fonctionnement, le financement de l'Etat étant identique pour l'ensemble des structures indépendamment de leur taux d'activité.

Le dispositif installé rue Picasso porte en lui des particularités qui dépassent le cadre « traditionnel » France Services.

En plus de sa fonction d'aide et d'accompagnement aux démarches administratives, l'Espace France Services (EFS) :

- Accueille les bisontins (public isolé, sans enfants mineurs à charge) des quartiers Planoise, Centre-Ville, La Grette, souhaitant rencontrer un travailleur social de l'Antenne Sociale de Quartier. Cette permanence est quotidienne et les usagers peuvent venir sans rendez-vous.
- Assure l'accueil général du CCAS.
- Mutualise ses locaux avec ses partenaires : Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et, jusqu'en juin 2023, la Direction Relations Usagers de la Ville de Besançon.
- Propose à 9 associations structures œuvrant dans le champ de « l'accès aux droits », la mise à disposition de locaux afin de réaliser des permanences hebdomadaires ou mensuelles.
- Accueille des actions de sensibilisations auprès des usagers, avec la méthode de « l'aller vers ».

En 2023, 6 agents France Services relevant du CCAS ont assuré au quotidien le fonctionnement de la structure. La CAF a mis à disposition un agent, en matinée.

La Chambre Régionale des Comptes a évalué en 2023 le réseau France Services et a étudié en particulier la situation de l'EFS de Planoise qui présente la particularité d'être implantée dans un quartier prioritaire de la politique de la ville. Son rapport qui porte notamment sur l'équilibre et la répartition d'accès aux différents services publics sera publié en juin 2024.

### ADAPTATION DU FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE FRANCE SERVICES : UNE EXPÉRIMENTATION POUR FLUIDIFIER ET PRIORISER LES USAGERS LES MOINS AUTONOMES

L'activité de l'année 2022 a été très soutenue avec un flux d'usagers très important reçu dans un espace physique non extensible et trop exigu pour ce niveau de fréquentation qui impactait le confort, la confidentialité et la sécurité des usagers comme des agents.

La structure qui n'est ni un service social, ni une structure d'urgence, se trouvait fréquemment saturée par des demandes d'usagers sans lien avec son rôle d'accueil de premier niveau qui se limite à la présentation des outils de télé-service et à un accompagnement sur les bornes CPAM et CAF. Les agents ne disposent par ailleurs d'aucun logiciel métier propre à ces partenaires qui représentent 94% des démarches en ligne effectuées à l'Espace France Services.

Il a été donc décidé de travailler sur l'adaptation du fonctionnement de l'Espace France Services.

Cette adaptation est effective depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023, sous la forme d'une expérimentation.

Sans données objectivables sur le profil des usagers venant à l'EFS, et en amont de la mise en place des nouvelles modalités, des sondages ont été réalisés par les agents auprès de 2637 usagers sur les questions de l'autonomie des usagers et de la récurrence des visites de ces derniers.

L'enquête a notamment révélé que seuls 34 % des usagers interrogés se disaient dans l'incapacité d'accomplir de façon autonome des démarches en ligne.

Cette objectivation a conduit à porter la priorité de l'accompagnement sur ces personnes, et à fluidifier l'accès autonome aux postes numériques pour les usagers.

De mars 2023 à juillet 2023 un travail de concertation a donc été mis en place avec les différents services intervenants, les partenaires et les agents en vue d'une nouvelle organisation spatiale en lien avec le départ de la DRU.

L'objectif étant d'optimiser les lieux et les outils en fonction des différentes missions, mais aussi de définir le cadre et les limites de l'accompagnement en lien mais aussi en cohérence avec les partenaires et les accueils réalisés par leurs services et administrations (CAF, CPAM et la Préfecture ...). Aucun dispositif ne peut en effet pallier seul la disparition des accueils physiques.

Une communication spécifique a également été conçue à destination des partenaires comme des usagers afin de leur présenter les adaptations envisagées.

Dès le 3 juillet, chaque usager venant à l'EFS s'est vu remettre un flyer explicatif reprenant le standard Facile A Lire et à Comprendre, accompagné d'une explication orale faite par les agents.

A partir du 10 juillet, des affiches ont été apposées sur les vitres de l'EFS en utilisant les mêmes messages simples et lisibles que ceux utilisés sur les flyers.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023, de nouvelles modalités d'accueil sont donc expérimentées au sein de l'Espace France Services.

Ils visent à améliorer la qualité de l'accueil, notamment la confidentialité et à renforcer l'accompagnement afin de rendre les usagers autonomes.

Deux types d'accueil sont proposés pour les démarches en ligne :

- **Accueil en libre-service et sans rendez-vous pour les usagers autonomes :**

Pour cela, 4 postes informatiques (dont un accessible aux personnes à mobilité réduite) sont désormais à disposition. Un agent est toujours présent dans cet espace pour accompagner techniquement si nécessaire ou pour proposer un RDV si l'utilisateur n'est pas autonome.

- **Accueil sur rendez-vous pour le public le plus éloigné du numérique :**

Les personnes non autonomes peuvent prendre RDV (par téléphone ou directement en venant à l'EFS) afin d'être accompagnées individuellement par un agent.

Les premières évaluations de ces nouvelles modalités demanderont suffisamment de recul et de données pour être consolidées.

Elles témoignent cependant un passage sans heurts particuliers aux nouvelles modalités d'accompagnement aux démarches en ligne. Cette adaptation a entraîné de fait un apaisement des conditions d'utilisation de la structure, qui a gagné en lisibilité et en fluidité.

La question posée est plus globalement celle d'une stratégie face à la vulnérabilité numérique. C'est en ce sens que s'est engagé un travail transversal entre le CCAS, les Maisons de quartiers, la Direction des Services d'Information de la Ville de Besançon, en lien avec les acteurs associatifs.

**Un chiffre, Une information**

# 2 637

usagers de l'EFS interrogés sur leurs besoins et leur recours à la structure afin d'envisager l'adaptation des modalités d'accueil.



**ANTENNES SOCIALES DE QUARTIER (ASQ)**

**Les Antennes Sociales de Quartier (ASQ) constituent une offre de services qui repose sur un modèle de proximité souple et innovant. L'objectif est, partant d'un maillage territorial, de faciliter l'accès aux droits des publics isolés ou en couple sans enfant mineur à charge et ne bénéficiant pas d'un accompagnement social par un tiers.**

**Les Antennes sociales de quartier sont réparties en deux pôles :** Ouest (ASQ Planoise-Grette-Centre-Ville) et Nord Est (ASQ Montrapon / ASQ Palente) et mobilisent 23 agents dont 4 agents d'accueil.

Le Pôle ASQ Nord-Est assume également un travail mutualisé sur des dispositifs complémentaires à l'action des ASQ : Accompagner pour Habiter (APH), Mesures d'accompagnement sociale d'intégration (MASI), et déménagement social (en partenariat avec l'association la Roue de secours).

D'autre part, les agents administratifs des ASQ Planoise/centre-ville sont également les agents d'accueil de l'Espace France Services, et du siège du CCAS.

A travers ces structures réparties dans les quartiers, le CCAS propose un premier accueil social sans rendez-vous afin d'apprécier la demande et les besoins de la personne. Si nécessaire ce contact peut se faire à domicile.

La nette augmentation du nombre de personnes seniors qui sollicitent les ASQ nécessite des visites à domicile régulières qui exigent du temps et des moyens humains et matériels. Ces visites à domicile impactent d'autant plus l'organisation des structures que les dossiers et démarches relatives aux personnes âgées (entrée en établissement, mesures de protection...) connaissent généralement des délais d'instruction longs.

A partir d'un 1<sup>er</sup> diagnostic, les travailleurs sociaux des ASQ assurent un premier niveau de réponse en orientant, informant ou prenant en charge la personne.

Ce travail se fait dans une perspective de retour à l'autonomie du bénéficiaire.

Il requiert un accompagnement individualisé tenant compte des besoins mais aussi une connaissance fine de l'ensemble des dispositifs portés par le CCAS. Les travailleurs sociaux doivent également être en capacité de recourir aux dispositifs portés par les partenaires, lorsqu'ils s'avèrent les plus pertinents dans l'intérêt de l'utilisateur.

Les ASQ sont en mesure d'aller à la rencontre des publics là où ils se trouvent et s'associent aux actions et manifestations organisées par le CCAS ou par ses partenaires dans les quartiers.

Elles participent régulièrement aux instances garantissant la veille sociale et l'échange entre partenaires : Cafés d'information, Mission Tranquillité Publique, groupe Accueil des Habitants de Planoise, Groupe de coordination sociale pour Palente/Clairs-Soleils, cantine de l'info...

En 2023, les Antennes Sociales de Quartier ont assuré 22 540 accueils physiques et téléphoniques pour les ASQ et les partenaires, parmi lesquels 20 954 accueils pour les ASQ seules. Ce taux d'accueil est en hausse de 10,94% par rapport à 2022. Les accueils ont

bénéficié à 1990 foyers différents dont 1670 « nouveaux » foyers, c'est-à-dire n'ayant pas eu recours aux ASQ depuis plus de 6 mois.

Les contacts téléphoniques sont de plus en plus nombreux et sollicitent fortement la disponibilité des travailleurs sociaux : le public accompagné souhaite garder le contact et a régulièrement besoin d'être rassuré sur l'évolution des procédures en cours (impayés de loyer, rétablissement de droits...).

L'adresse courriel générique des ASQ est de plus en plus utilisée par des usagers non accompagnés qui sollicitent néanmoins une réponse rapide à leurs questions variées (facture d'énergie, aide alimentaire).

Les accueils des ASQ sont désormais fréquemment perçus comme un accueil généraliste de quartier, y compris hors champ de compétences du CCAS.

Pour citer l'exemple de l'ASQ Planoise – Centre Ville, 8456 entretiens ont été réalisés suite à des sollicitations directes, dont 7420 entretiens sur site et 1036 visites à domicile.

Si on compare les chiffres avec 2022, l'accueil de foyers différents augmente de près de 28% et une vigilance est à apporter quant aux modalités d'entretien : les visites à domicile enregistrent une augmentation supérieure à 15% sur ces secteurs.

Les travailleurs sociaux des ASQ participent également à de multiples instances, en lien avec leurs missions quotidiennes : Commission Bisontine des Aides Financières (CBAF), Conseil Local en Santé Mentale, « Salut comment vas-tu ? », commissions d'aide alimentaire...

Enfin, les travailleurs sociaux de l'ASQ Ouest, ainsi que ceux du SAAS, réalisent également tous les 15 jours, une permanence au sein de la Maison d'arrêt dans le cadre de la convention passée entre le CCAS et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP).

2023 confirme une augmentation de l'activité générale avec de plus en plus de situations complexes, non connues jusqu'alors par aucun partenaire. Ces situations nécessitent souvent un accompagnement renforcé et immédiat, tant les situations sont dégradées, tandis même que les Antennes Sociales de Quartier ne sont pas destinées à gérer des situations d'urgence.

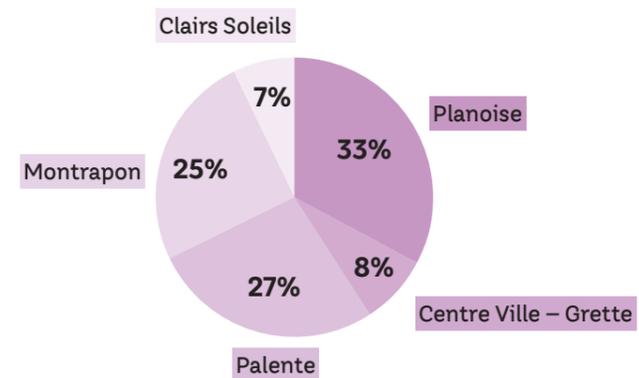
En outre, la dématérialisation généralisée des démarches administratives provoque une exclusion de fait pour certains usagers. Cette réalité engendre parfois une rupture des droits, ou un renoncement à accéder aux droits.

En parallèle, certaines institutions administratives ne sont pas en mesure d'assurer un suivi en temps et en nombre des dossiers, ce qui contribue à compliquer le travail d'accompagnement des usagers et peut générer des tensions dans leurs rapports avec les agents des ASQ.

**Les domaines d'intervention majoritaires au sein des ASQ concernent :**

- L'accès aux droits
- La gestion budgétaire / l'organisation de la vie quotidienne
- Les démarches liées à la prévention des expulsions
- L'évaluation du maintien à domicile pour le public vieillissant (dossier APA, prestation à domicile, réseau partenarial)
- L'état des lieux des situations, suite à des signalements

**RÉPARTITION DES PUBLICS USAGERS DANS LES ANTENNES SOCIALES DE QUARTIER**



**Un chiffre, Une information**

**10%**

Un taux d'accueil en hausse de 10% pour les Antennes Sociales de Quartier en 2023

**Un chiffre, Une information**

**75%**

des usagers qui sollicitent les ASQ viennent spontanément, sans avoir au préalable été orientés par un autre intervenant social. Ce chiffre démontre que ces structures de proximité du CCAS sont bien identifiées par les usagers bisontins.

### ACCOMPAGNER POUR HABITER

Le dispositif, « Accompagner pour habiter » s'inscrit dans le cadre de la politique « Logement d'abord ». Il vise à assurer une approche globale des situations, la continuité et la cohérence des interventions, en évitant les ruptures dans le parcours des personnes.

Ce dispositif s'adresse aux personnes qui sont susceptibles d'entrer dans un logement ou qui éprouvent des difficultés à s'y maintenir.

Des plateformes de coordination territorialisées ont été créées en 2020 : les Coordinations Départementales de l'Accompagnement Hébergement-Logement (CODAHL) peuvent mobiliser pour cela différentes mesures proposées par le Département. Celles-ci permettent à chaque opérateur de disposer d'une offre de services diversifiée et adaptée.

Le public visé concerne des ménages ayant besoin d'être accompagnés dans leur parcours d'accès ou de maintien dans le logement et dans la résolution de leurs difficultés.

Dans ce cadre, la Direction des solidarités du CCAS accompagne à la fois un public en hébergement (Centre d'Hébergement de Réinsertion Sociale, Hébergement d'Urgence, Maison Relais...), des locataires ou des personnes sans domicile stable.

Il est demandé d'intervenir sur l'ensemble des problématiques du ménage (logement, santé, budget, vulnérabilité, emploi...) en s'appuyant sur des intervenants institutionnels ou associatifs compétents.

A ce titre, le CCAS est reconnu comme interlocuteur privilégié du ménage pendant la durée de l'accompagnement.

D'une manière générale, la situation économique des ménages concernés s'est dégradée en 2023.

L'année a été marquée par l'inflation des loyers et des charges locatives comme des autres charges courantes (énergie, mutuelle, alimentation).

En 2023, le CCAS a pris en charge 57 mesures au titre de la convention « Accompagner pour habiter - Logement d'Abord ».

31 de ces mesures ont été orientées et enregistrées comme première demande :

- 10 pour un 1<sup>er</sup> accès au logement
- 4 pour un maintien dans le logement
- 2 pour un fort endettement
- 4 pour une sortie de structure (hôpital, hébergement d'urgence...)

Les travailleurs sociaux ont assuré 373 entretiens auprès du public bénéficiaires, (au CCAS ou à domicile) et relayé 129 entretiens auprès de partenaires, notamment les bailleurs, le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) ou encore des cabinets infirmiers dans le cadre d'une articulation santé / social dans l'accompagnement du ménage.

#### Un chiffre, Une information

57

En 2023, le CCAS a pris en charge 57 mesures au titre de la convention « Accompagner pour habiter - Logement d'Abord ».

12

En un an, sur 21 sorties du dispositif « Accompagner pour habiter », 12 ont conduit les ménages à retrouver un habitat en autonomie.

#### Développement durable

**Des actions collectives, un projet partenarial, un maillage dans les quartiers :**

L'action partenariale renforce l'accompagnement individuel des dispositifs « Accompagner pour habiter » et « Logement d'abord », tout en stimulant la démarche « d'aller vers ».

Ainsi, le collectif « Accompagner pour habiter » peut s'appuyer sur différents partenaires efficaces, qui apportent des outils supplémentaires à l'accompagnement : Le service maîtrise de l'énergie de la Ville de Besançon (SLIME), la Mission Développement Durable (Logis 13 éco), le déménagement social (La roue de secours), Auto Réhabilitation accompagnée (Julienne Javel), SOS Taudis (Julienne Javel)...et toutes les animations ponctuelles dans les quartiers en lien avec les associations et les Centres sociaux constituent autant de relais et de supports pour un accompagnement de proximité.

En 2023, 4 actions collectives ont pu avoir lieu avec le dispositif « bien vivre chez soi », action multi-partenariale initiée par l'ASQ Montrapon pour lutter contre la précarité énergétique.

Au-delà du fait d'apporter des réponses concrètes aux problématiques rencontrées, ces actions permettent aux ménages de prendre de nouvelles habitudes de consommation, de comprendre leur environnement, d'identifier et rencontrer les partenaires, et à terme, de retrouver du lien social.

Outre sa dimension partenariale, cette approche illustre l'importance du volet social au sein des objectifs de développement durable.

### 2017-2023 LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET D'INTEGRATION (MASI)

**Une action spécifique auprès de publics réfugiés statutaires.**

Le dispositif national AGIR, qui est porté par l'Etat, va se déployer dans le Doubs en 2024, à travers COALLIA, prestataire adjudicataire du marché public. Il marque la fin du dispositif MASI dans lequel le CCAS a pris une part active durant près de sept années.

Depuis 2017, l'appel à projet MASI, publié par l'Etat, a développé et financé des actions en direction de bénéficiaires d'une protection internationale (BPI).

Les trois opérateurs de l'asile, ADOMA, ADDSEA et AHSFC, ainsi que le CCAS ont répondu à cet appel à projet via le Groupement de Coopération Sociale du Doubs (GCS25) dont ils sont membres.

### ACCÈS AUX DROITS, ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT

Pour le CCAS, le projet a consisté à accompagner dans l'accès aux droits, vers le logement et vers l'emploi ces publics bénéficiaires de la protection internationale, à savoir sous statut de réfugié ou de protection subsidiaire.

La mission s'est concentrée sur la sécurisation du parcours des publics

réfugiés à

l'entrée dans le logement, et à l'accès à l'autonomie dans les démarches du

quotidien, en correspondance avec l'axe 2 du projet social « de l'urgence vers l'autonomie ».

La finalité de l'accompagnement social de ce public est l'autonomie de la personne dans tous les aspects de la vie. Il s'agit avant tout pour la personne de comprendre comment fonctionne la société dans laquelle elle va désormais vivre, de créer du lien social, mais également d'être en lien avec des bénévoles, associations culturelles ou caritatives et ainsi améliorer sa qualité de vie et son intégration.

L'orientation des ménages vers le CCAS, validée par les services opérateurs de l'asile lors d'une commission mensuelle, émanait d'un rapport social rédigé par un travailleur social du Département ou du CCAS.

Le CCAS, qui a toujours fait reconnaître sa capacité à accompagner les personnes isolées sans enfants mineurs à charge, a accompagné de façon dérogatoire et exceptionnelle, au travers de ces orientations MASI, des familles avec enfants mineurs à charge, notamment en cas de réunification familiale (6 situations en 2023). Parmi les bénéficiaires figurent des jeunes de moins de 25 ans.

Pour la seule année 2023, le CCAS a accompagné 45 ménages, soit

10 de plus qu'en 2022, le nombre augmentant chaque année. Entre 2 et 3 nouvelles mesures

ont été enregistrées par mois, conduisant le travailleur social du CCAS affecté à ces accompagnements à suivre en moyenne plus de 20 situations en file active.

Ces accompagnements ont nécessité 310 entretiens dont 15 visites à domicile.

Les visites à domicile sont privilégiées lors de l'installation du ménage dans le logement (achat de mobilier, connaissance du quartier...), dès le début de la mesure

afin d'appréhender les conditions de vie de chacun et les besoins liés à l'accompagnement.

L'Antenne sociale de quartier constitue ensuite le point de référence pour les personnes qui bénéficient également d'entretiens croisés avec d'autres structures tels que les Centre Médico-Sociaux vers lesquels ils seront parfois dirigés à l'issue de la mesure d'accompagnement.

Les démarches administratives, notamment dématérialisées, représentent 84% de l'accompagnement nécessaire à l'accès aux droits et à l'autonomie pour ces publics.

### ACCÈS AUX SOINS ET SANTÉ MENTALE : AXE NOVATEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT

Techniquement plus complexe, notamment en raison des compétences spécifiques qui sont requises dans l'accompagnement, mais aussi de la barrière de la langue qui constitue un handicap majeur, la question de l'accès aux soins et en particulier celle de la santé mentale est un axe innovant qui a pu être travaillé en 2023 par l'intermédiaire du Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI). Ce contrat signé entre l'Etat et la Ville de Besançon s'adresse aux primo-arrivants statutaires. Il a permis d'assurer des formations à destination des travailleurs sociaux dispensées par le Centre Hospitalier Spécialisé de Novillars, l'objectif étant de mieux repérer certains troubles et d'orienter les personnes vers le bon interlocuteur.

Le CTAI a également permis de financer des séances d'interprétariat pour soutenir des consultations psychiatriques avec des personnes allophones.

# AXE 4

## LE CCAS INTERLOCUTEUR MAJEUR DES POLITIQUES DU HANDICAP ET DE L'ÂGE

### SERVICE SANTE SOCIALE HANDICAP

Le CCAS accueille dans ses murs un centre d'exams de santé de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Intégré avec la Direction Santé Publique de la ville de Besançon au sein du Pôle Action Sociale et Citoyenneté des services de la ville, le CCAS est également acteur et partenaire d'actions de prévention et de sensibilisation, notamment portées par sa référente santé.

Il est par exemple intervenu en 2023 dans le cadre des lundis de la santé à l'Espace France Services ou durant des manifestations et rencontres extérieures comme le forum santé jeunes.

### Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)

Le CCAS compte parmi les intervenants de santé du territoire, notamment au titre du travail développé au sein de son Service de Soins Infirmiers à Domicile, des Lits Halte Soins Santé, en raison de ses actions de prévention, ou encore de son portage du Conseil local en Santé Mentale.

C'est à ce titre qu'il a adhéré à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Grand Besançon, dénommée CaPaCiTés Besançon et Métropole, créée le 9 mars 2023.

Outil de coordination de tous les acteurs de la santé d'un territoire, la CPTS facilite le dialogue dans le cadre des projets en santé menés dans les quartiers et qui ont une incidence directe sur l'action et les publics du CCAS : projet de santé à Planoise, développement de l'offre de soin sur le territoire, actions de prévention en santé, projets liés à l'autonomie et au grand âge.

Les projets ont été rendus possibles par des partenariats actifs développés avec les médiateurs culturels de ces structures.

Les GEM ont également été représentés lors du forum annuel de l'innovation sociale Lundisociable, consacré en 2023 à la culture et ont activement pris part aux échanges durant les tables rondes.

Le GEM la Grange de Léo a organisé un séjour en partenariat avec le GEM de Valdoie : 14 adhérents ont pu bénéficier de temps de vacances en Alsace au mois de juin, puis dans le Haut-Doubs au mois de septembre. Ce projet a permis à des personnes qui n'en ont habituellement pas la possibilité de partir et de partager des vacances.



### CONSEIL LOCAL EN SANTÉ MENTALE (CLSM)

Le Conseil Local en Santé Mentale du Grand Besançon est co-porté par le CCAS de Besançon et le Centre Hospitalier de Novillars. Il fédère un réseau d'acteurs de la santé mentale, professionnels de santé, associations, travailleurs sociaux, élus. Il est l'unique CLSM du département.

### OUTIL D'APPUI OPÉRATIONNEL DU CLSM, LA CELLULE « SITUATIONS COMPLEXES » EST DE PLUS EN PLUS SOLlicitÉE

L'année 2023 a été marquée par la confirmation de l'augmentation du nombre des sollicitations adressées à la cellule situations complexes du CLSM, observée en 2022.

On assiste également à une augmentation du nombre de nouvelles situations repérées : de 95 situations différentes en 2022, la cellule en a travaillé 105 en 2023.

Pour faire face à cette intensification des besoins, un recrutement du renfort sur la Cellule situations complexes a été programmé et sera effectif en 2024.

Pour la deuxième année, le CLSM a été invité à intervenir à l'université d'été en santé publique par le CCOMS de Lille (centre ressource des CLSM, Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé).

Le CLSM y a présenté ses outils et la participation des acteurs de son réseau.

### REFUS DE SOINS EN PSYCHIATRIE : LE CLSM RÉUNIT SON RÉSEAU DE PARTENAIRES AUTOUR DES QUESTIONS DE SANTÉ MENTALE

Le réseau actif du CLSM a mobilisé 245 professionnels au Kursaal lors de sa journée de réflexion axée en 2023 sur le refus de soins en psychiatrie.

Cette journée a fait suite à l'état des lieux réalisé annuellement en assemblée plénière, et aux questionnements des professionnels quant aux refus de soins et aux dénis de pathologie observés dans leurs pratiques.

Outre les conférences, les partenaires locaux du soin et du social, les représentants de familles, ainsi que des personnes concernées adhérentes des Groupes d'Entraide Mutuelle bisontins ont pu échanger sur cette thématique et poser des pistes de réflexion partagées. La participation des personnes concernées par un parcours de santé mentale, impliquées dans le CLSM a contribué à enrichir les échanges et à donner des visages aux refus de soin qui jalonnent fréquemment les parcours.

### Un chiffre, Une information

# 235

personnes ont participé à la vie des GEM du CCAS en 2023, dont 96 nouvelles personnes

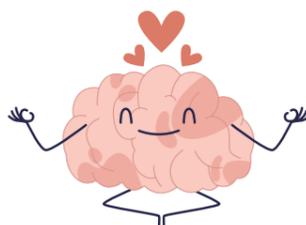
### SANTÉ MENTALE

#### GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE : LA PAIR AIDANCE DANS LES QUARTIERS

Le CCAS porte deux Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM), structures associatives basées sur la pair-aidance, portées par et pour des usagers en santé mentale : Les amis de ma rue là, dans le quartier Battant et La grange de Léo à Montrapon.

Les GEM offrent un espace pour se soutenir mutuellement dans les difficultés rencontrées, notamment en termes d'insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

Accompagnés par des agents du CCAS, les GEM proposent des activités souvent axées sur les loisirs, la créativité (écriture, arts plastiques...), la vie quotidienne, préparation et partage de repas. Ils proposent également des activités : sorties culturelles, randonnées et activités de plein air, pique-niques...



Le GEM « Les amis de ma rue là » a été associé au projet de résidence artistique de Romain CATTENOZ à la ferme de Flagey (Musée Courbet) et a participé aux différentes phases du projet artistique : de l'installation de l'atelier au vernissage, les participants ont pu s'immerger dans l'univers artistique et participer à la réalisation d'une colonne de 12 mètres, « Hommage malheureux à Courbet ».

Un groupe d'adhérents issus des deux GEM du CCAS a été accueilli par le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon pour participer à 7 séances de découvertes et de pratiques artistiques autour des collections archéologiques du musée. Les œuvres réalisées ont été exposées au Musée.

**COORDINATION, SENSIBILISATION ET PRÉVENTION AU CŒUR DE L'ACTION DU CCAS**

Poursuite des actions de sensibilisation des professionnels et habitants aux problématiques de santé mentale et souffrance psychique :

58 actions menées ont permis de toucher et de sensibiliser 1 938 personnes.

Ces actions ont également fait progresser le taux de fréquentation de la page ressource dédiée à la santé mentale proposée sur le site [besancon.fr/sante-mentale](http://besancon.fr/sante-mentale), avec 2 071 visites en 2023, visites la plupart déclenchées suite à une action de sensibilisation sur le terrain.



**Un chiffre, Une information**

**1938**

personnes sensibilisées à la santé mentale et au handicap psychique via les outils du CLSM

**PSY EXPERIENCE**

**UN OUTIL INNOVANT DE SENSIBILISATION AU HANDICAP INVISIBLE**

Courant 2022, le recrutement par le CCAS d'un chargé de mission pour une durée d'un an avait pour objectif de disposer d'un outil de sensibilisation au handicap, innovant, mobile et facile à mettre en œuvre.

La mission s'est portée sur la création d'un outil de sensibilisation spécifique à la santé mentale et de déstigmatisation des troubles psychiques dont les effets et manifestations sont souvent méconnus ou ignorés.

Présenté à l'été 2023, l'Escape Game, ou Serious Game, « Psy expérience », a donc été créé en lien avec le CLSM et dans le cadre d'un Master Santé Recherche Gestion de projet et Pratiques au sein de l'Université Paris Créteil.



Ce projet constitue cet outil pédagogique attendu et accessible à tout public.

Il se déploie aisément et permet de faire comprendre par une immersion ludique la réalité quotidienne d'une personne en souffrance psychique. Sa particularité est d'ouvrir également sur la perspective du rétablissement en santé mentale : les participants y explorent les différentes stratégies adoptées par les personnes pour se rétablir et mener une vie épanouissante malgré les défis imposés par le handicap.

Testé auprès de différents publics, il a rencontré un succès immédiat et suscité de nombreuses sollicitations à l'échelle nationale.

Déployé auprès de groupes scolaires, universitaires ou professionnel, Psy Experience se conclut comme chaque action de sensibilisation par la distribution de la carte ressources intitulée « Salut, comment vas-tu ? », outil de communication pragmatique diffusé depuis plusieurs années par le CLSM.



**« SALUT, COMMENT VAS-TU ? » AU CŒUR DES QUARTIERS**

L'action « Salut comment vas-tu ? » continue d'être proposée sur le terrain, notamment durant les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) : dans l'espace public ou encore au sein d'établissements d'enseignement. Le quartier de Planoise a permis de rencontrer et d'échanger sur la santé mentale avec une centaine d'habitants du quartier. Cet outil expérimental est sans cesse en train d'évoluer afin de toucher le plus grand nombre de personnes et d'affirmer la santé mentale en tant que préoccupation majeure pour la santé publique et l'action sociale.

**LUDI'HEALTH : LE JEU AU SERVICE DE LA SANTÉ MENTALE**

Projet commun du Hacking Health et du Collectif Ludique Bisontin, Ludi'health a pour principe de réunir des créateurs (informaticiens, graphistes, musiciens, etc), des étudiants et des professionnels de santé autour de problématiques de santé d'y apporter un début de réponse de façon ludique.

Dans la ligne adoptée par la création de l'outil Psy Experience, Ludi Health, en lien avec le CLSM a permis d'imaginer la création d'un jeu santé mentale adapté aux adolescents. Cette démarche collective originale devrait permettre de disposer en 2024 d'un outil supplémentaire qui facilite le repérage et apporte un soutien spécifique face au mal être des adolescents.



MISSION ACCESSIBILITE

UN TRAVAIL EN LIEN ÉTROIT AVEC LE GROUPE D'EXPERTS D'USAGE DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ (CIA)

Piloté par une cadre du CCAS, le travail de mise en accessibilité du territoire, compétence intercommunale, repose sur un principe innovant et participatif : solliciter auprès d'une instance réglementaire, la CIA, l'expérience et l'expertise des usagers les plus fragiles : personnes en situation de handicap, aînés, ainsi que les associations qui les représentent. Le Groupe d'experts d'Usage, outil spécifique à notre territoire permet de répondre aux exigences réglementaires, tout en tenant compte des spécificités locales.

En 2023, la coordination de ce travail par la Mission Accessibilité a conduit à des réunions bimestrielles de la CIA. Celle-ci mobilise jusqu'à 16 représentants d'associations, 15 techniciens et 5 élus issus de la Ville et de la Communauté Urbaine.

Pour appuyer l'action de la CIA, le Groupe d'Experts d'Usage représente les 5 grandes familles du handicap. Il fédère 13 associations et ainsi que des représentants des aînés.

Outre la véritable expertise et la grande disponibilité de ses membres, le groupe apporte le dialogue comme méthodologie de travail entre techniciens et associations et permet un partage transparent de l'information.



Les déplacements et visites du Groupe d'Experts d'Usage sont gratuits.

Son expertise peut-être sollicitée par les directions et services de Grand Besançon Métropole, de la Ville et de son CCAS, mais aussi par les particuliers, entreprises, commerçants, pour des projets matériels et immatériels.

L'ACCESSIBILITÉ AU CŒUR DES QUARTIERS ET DE LEURS ÉQUIPEMENTS

Par-delà le respect de la loi et des solutions tournées vers une accessibilité d'usage, des solutions innovantes et des propositions reconnues pour leur pertinence sont pensées pour tendre à une accessibilité universelle.

En coordonnant l'ensemble des acteurs, la Mission Accessibilité du CCAS contribue ainsi à construire pas à pas une cité plus inclusive qui permet de mieux vivre avec son handicap dans la ville.

Le rapport annuel d'accessibilité détaille l'ensemble des projets et des travaux suivis par cette instance. Parmi ceux réalisés en 2023 on peut distinguer l'accompagnement du projet de futur quartier Grette-Butte-Polygones, des travaux de rénovation urbaine à Planoise, ou encore en cœur de ville, la participation à la requalification du secteur Proudhon-République-Gambetta.

A noter également, le rôle de la CIA dans la mise en accessibilité intégrale du Musée de la Résistance et de la Déportation.

Un chiffre, Une information

71

préconisations ont été émises en 2023 par le Groupe d'Experts d'Usage suite à des réunions techniques et visites sur sites.



Accessibilité : distinction nationale pour le CCAS

Le travail de mise en accessibilité des services et structures du CCAS a été récompensé par l'UNCCAS (Union Nationale des CCAS) et la Banque des Territoires, à l'occasion des 20 ans de l'UNCCAS.

Après avoir rendu accessibles l'intégralité de ses accueils publics dès 2019 dans le cadre des agendas d'accessibilité programmée (Adap), le CCAS a déployé une application numérique permettant la traduction instantanée pour personnes sourdes ou malentendantes, mais aussi pour personnes allophones. C'est cette action qui a valu au CCAS de faire partie des 20 lauréats nationaux de la banque d'expérience de l'UNCCAS, parmi 900 actions proposées.

MISSION HANDICAP

A la marge de l'organisation des événements qui se tiennent à la même période que la « Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées » (SEEPH), les sensibilisations aux handicaps se sont poursuivies tout au long de 2023. Point significatif en 2023, une quarantaine d'agents municipaux exerçant auprès d'enfants en périscolaires ont bénéficié d'une formation/sensibilisation à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques menée en partenariat avec la direction éducation. Outre une connaissance renforcée des handicaps, le partage d'outils et le partage de bonnes pratiques, le dispositif handicap-citoyen figure à compter de 2023 dans le Programme de Réussite Educative (PRE) établi par la Direction de l'Éducation de la Ville de Besançon. Le dispositif « prendre soin des personnes vulnérables » est, quant à lui, inscrit à la banque d'expérience de l'offre générale de soin du Ministère du Travail, de la santé et des solidarités à la suite du séminaire « handicap et prévention » organisé par l'IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé) en octobre 2023.

En novembre 2023, la Mission handicap a organisé une soirée ciné-débat sur le thème famille et handicap, réunissant associations, élus, familles au cinéma Mégarama Beaux-Arts.

Les sensibilisations se sont adressées en 2023 à 82 enfants en école élémentaire, 360 lycéens et étudiants, ainsi qu'à 50 salariés.





## LA MAISON DES SENIORS

### INFORMATION ET COORDINATION SUR LES QUESTIONS LIÉES À L'ÂGE

Accessible en cœur de ville et porte d'accès aux services du CCAS liés aux aînés, la Maison des Séniors accueille les visiteurs et apporte une réponse de premier niveau à toutes les interrogations liées à l'âge, oriente les usagers vers les associations et les différents interlocuteurs : parcours logement, accès aux droits, loisirs.

Avec le soutien du Département du Doubs, la structure a organisé au Kursaal en 2023 le forum « bien préparer et vivre sa retraite » qui a concilié sur plusieurs journées conférences, animations et stands d'informations avec des spécialistes de la retraite allant des caisses de retraite aux notaires en passant par les différentes structures associatives ou institutionnelles qui proposent de donner un sens à cette nouvelle période de la vie : loisirs, sport santé, culture, etc.

### ACCÈS AUX DROITS, LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT ET MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

Au sein de l'équipe de 11 agents, 7 travailleurs sociaux assurent des permanences d'accueil sans rendez-vous dédiées aux problématiques liées à l'âge et garantissent un accompagnement social auprès de seniors bisontins isolés.

Centre Local d'information et de Coordination, la Maison des Séniors du CCAS est en partie financée par le Département du Doubs qui a réévalué son soutien en 2023.

Les actions de la Maison des Séniors reçoivent également l'appui de la Conférence des Financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie, instance pilotée par le Département.

Autre partenaire, le GIE Impa, Groupement d'Intérêt Économique « Ingénierie Maintien à domicile des Personnes Âgées » fédère différentes caisses de retraite. Il contribue lui aussi à soutenir des projets portés par la Maison des Séniors dans l'optique de favoriser le maintien à domicile tout en maintenant le lien social.

Sous l'impulsion du CCAS et avec le soutien de ses partenaires financeurs, de nombreux projets ont donc été menés par les agents de la Maison des Séniors, avec et pour le public sénior : travail mémoriel autour de la photographie, activités culinaires, ateliers créatifs, sorties culturelles, formations à l'usage du numérique, ateliers de socio-esthétique, ateliers mémoire, activité physique adaptée...

Dans la lutte contre l'isolement des séniors, la Maison des Séniors coordonne également le réseau Prévenance constitué de bénévoles qui se mobilisent pour créer du lien avec des personnes âgées isolées repérées par le CCAS. Après une baisse d'activité liée notamment à la longue période de contraintes sanitaires, le réseau de bénévoles a été réactivé en 2023 et entend construire collectivement de nouvelles modalités d'action et d'accompagnement.

C'est également dans cette optique que la Maison des Séniors a souhaité dynamiser et rendre plus efficient le partenariat qu'elle entretient avec l'association France Bénévolat afin d'encourager l'engagement bénévole pour et par les séniors. Les modalités de ce partenariat seront effectives en 2024.

### Un chiffre, Une information

1177

En 2023, les travailleurs sociaux de la Maison des Séniors ont effectué 1177 visites à domicile auprès de personnes âgées.



## SEMAINE BLEUE

La structure a piloté comme chaque année la Semaine Bleue consacrée à la place des séniors dans la cité et placée en 2023 sous le signe de la culture. Expositions, visites de sites, ciné-débat et spectacles, ont réunis plus de 800 participants durant tout le mois d'octobre, en partenariat avec les résidences autonomie, la Mission animation inter-âge, les Ateliers Bons Jours, l'association Petits Frères des Pauvres et les services du Pôle culture de la Ville de Besançon.

La Maison des Séniors organise annuellement en novembre les « Rendez-vous de l'âge » qui ont regroupé à Micropolis près de 2000 séniors bisontins autour d'une journée mobilisatrice et conviviale intitulée « rester actifs ! » (lire axe 6, p41)

### Un chiffre, Une information

2000

seniors bisontins autour d'une journée mobilisatrice et conviviale : les Rendez-vous de l'Âge



## DISPOSITIF VIGILANCE ALERTE CANICULE (VIGAL)

L'alerte canicule déclenchée le 18 août a nécessité la mise en œuvre durant plus d'une semaine par la Maison des Séniors du plan spécifique dédié aux personnes âgées, ou en situation de handicap, isolées.

Les équipes d'astreinte weekend et jours fériés, soit 44 agents sur l'été, se sont mobilisées pour intervenir et appeler quotidiennement les personnes recensées sur la liste VIGAL. 1400 appels ont été effectués pour garder le contact. Des visites à domicile ont été déclenchées à plusieurs reprises et ont pu conduire au déclenchement des secours.

## LES RESIDENCES AUTONOMIE

### UN HABITAT INTERMÉDIAIRE NÉCESSAIRE SUR LE TERRITOIRE

Depuis fin décembre 2023 et l'intégration du quartier Battant dans la liste des quartiers de la politique de la ville, chacune des 4 résidences du CCAS se trouve liée à un quartier prioritaire de Besançon.

Si la résidence Huot dans le quartier de Saint Claude présentait depuis plusieurs années un fort taux de vacance, l'emménagement au sein de la résidence Les Lilas, dans le quartier de Palente, nécessite toujours de patienter sur une liste d'attente.

De façon générale, le taux d'occupation des résidences autonomie a nettement progressé durant l'année 2023. Alors qu'il s'approchait de 70% fin 2022, il était en décembre 2023 de 87% pour la résidence Les Lilas, de 91% pour la résidence Les Hortensias, et de 81% pour les résidences Les Cèdres et Marulaz.

Cette progression ne s'explique pas par le seul relogement de résidents provenant de la résidence Huot, mais aussi par l'arrivée de nouveaux habitants, à l'image de la résidence Marulaz (20 emménagements sur l'année) ou Les Cèdres (10 nouveaux résidents).

Chaque résidence accueille des habitants selon des souhaits souvent liés au quartier.

Il convient de noter que le programme de rénovation en cours affecte plusieurs appartements et impacte négativement mais temporairement le taux de vacance.

Conformément à sa vocation, le CCAS a restreint l'évolution de ses tarifs en 2023 en-dessous de l'inflation. Il reste en mesure en 2023 de proposer l'offre de logement adaptée aux seniors, incluant équipe de soins, présence 24h/24, charges et animations, la plus économique du territoire.

L'évolution positive du taux d'occupation favorise la mixité sociale au sein des résidences, dynamise la fréquentation des restaurants ouverts aux habitants seniors du quartier et la participation aux animations proposées.

En dépit d'une régression en cours d'année du montant du « forfait autonomie » versé par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie via le Département, les résidences autonomie ont poursuivi en l'adaptant une offre d'animations variées, qui inclut des activités diversifiées : sorties

culturelles, médiation animale, atelier peinture, chorale, gymnastique douce et marche...

Les multiples sorties et animations d'été ont été très appréciées par les aînés comme le marque la fréquentation (400 inscriptions aux différentes sorties estivales).

Après avoir lancé la Semaine Bleue, la chorale des résidences autonomie « Les Résichoeurs » a participé aux instants précieux, qui célébraient les 50 ans de LIP, sous le chapiteau installé place des tilleuls à Palente et devant un public nombreux. La représentation, en commun avec la chorale de Battant qui intervenait également le même jour a contribué à créer du lien. Les résidences autonomie ont également participé à l'exposition Renc'art en juillet.

2023 a été l'occasion de renforcer le lien intergénérationnel au sein des résidences autonomie : partenariat avec le Crous ou encore le Lycée Saint-Jean pour l'accueil d'étudiants résidents, action « Ensemble autour » avec des étudiants internationaux Erasmus et des habitants isolés du quartier de Planoise, activités avec des jeunes services civiques de l'association Unis Cité, lien avec les jeunes résidents du programme intergénérationnel au sein des résidences Les Hortensias et Marulaz.



## MISSION ANIMATIONS INTER-ÂGES

En 2023, la Mission Animations Inter-âge a axé ses actions collectives sur la lutte contre la sédentarité et l'isolement, avec des animations visant à promouvoir des activités physiques adaptées dans les quartiers.

Trois projets en ce sens ont été réalisés :

- « Y A PAS D'ÂGE POUR MARCHER » grande marche intergénérationnelle.
- « ZEN AIR » 137 séances de Qi Gong, activité physique adaptée et collective, levier au maintien ou à l'amélioration globale de l'état de santé physique, moral et psychologique, tout en offrant une opportunité de rencontres et d'échanges.
- « SPORTEZ VOUS BIEN » en partenariat avec la Maison des Seniors, 7 séances de 10 participants, personnes à faible mobilité et vise à entretenir l'équilibre et les bons gestes en cas de chute, retrouver de la mobilité.

### Un chiffre, Une information

137

Les seniors bisontins ont pu participer à 137 séances collectives de Qi Gong, gymnastique traditionnelle chinoise, support pour la pratique d'une activité physique adaptée.

### ATELIER CIRQUE

La Mission Animations Inter-Âges du CCAS a organisé durant un trimestre des ateliers cirque dans la salle du cadran sur le quartier de Palente, animés par répétition la compagnie « The Serious Road Trip ».

Destinée à un public de 10 personnes âgées isolées à domicile, cette

activité en lien avec la thématique de l'exposition Renc'art a stimulé les compétences mémorielles, la confiance en soi et l'équilibre des participants.

L'aboutissement de cet atelier s'est fait par une représentation lors des Olympiades le 11 mars.

### RECORD DE PARTICIPATION POUR LA MARCHÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

L'édition 2023 de l'action « Y a pas d'âge pour marcher » s'est déroulée sur le quartier du Centre-Ville avec comme thématique « la mobilité ».

La participation de 433 personnes différentes inscrites marque un taux de participation jamais atteint depuis la création de cette manifestation et une présence appréciée de jeunes de moins de 20 ans.

L'objectif de la marche organisée chaque année par la Mission Animations Inter-Âges est de promouvoir une culture du bien vieillir à travers une action de prévention et d'information ludique en favorisant le vivre ensemble. Elle a pour objectif de faire société grâce à des rencontres intergénérationnelles.

Elle contribue aussi au développement de l'activité physique adaptée et à la lutte contre la sédentarité, tout en permettant de mieux découvrir la ville et ses quartiers.

En 2023, le village des partenaires a été étendu afin de toucher un public plus large et d'intégrer des participants en situation de handicap. La présence de l'association ALEDD et du Comité Départemental Handisport a permis une sensibilisation au handicap, avec notamment l'introduction de joëlettes sur les parcours.

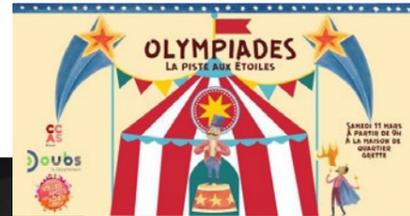


Avec plus de **400 participants** dont de nombreux jeunes de moins de 20 ans, l'action « Y a pas d'âge pour marcher » a pleinement répondu à son ambition intergénérationnelle.

### Un chiffre, Une information

1498

Organisées à Planoise, Palente et au centre ville, les séances Zen Air ont enregistré 1498 participations sur l'année.



L'action Ensemble Autour mobilise des personnes âgées isolées du quartier de Planoise, en lien avec l'association ESN Erasmus et la résidence autonomie Les Hortensias.

### OLYMPIADES DES RÉSIDENCES AUTONOMIE

Les animations structurent le quotidien des résidences autonomie.

Séances d'animation au sein des résidences autonomie tous les après-midi, actions inter résidences autonomie et services, ouverture des établissements sur le quartier et la ville, se font au premier chef avec la Mission Animations Inter-Âges mais aussi en collaboration avec les partenaires de proximité et d'autres services du CCAS et de la Ville. Le travail d'animation est axé autour du « mieux vivre ensemble » et de la politique intergénérationnelle.

Depuis 2010, les résidences autonomie organisent chaque année leurs Olympiades. L'évènement est fédérateur tant pour les résidents que pour les agents des différents services.

Organisé en lien avec la Maison des Séniors et la Direction Vie des Quartiers qui mobilise des jeunes sur l'aspect intergénérationnel, d'autres partenaires extérieurs participent à l'image des étudiants ESN Erasmus.

La Mission Animations Inter-Âges s'est jointe aux Olympiades avec des personnes âgées isolées à leur domicile et cette année, les ateliers créatifs et groupes culture de l'Accès à la culture du CCAS ont participé à ce rendez-vous sous le thème du cirque et autour de différentes séquences sur une journée entière à la Maison de quartier de la Grette : flashmob, quizz, jeux d'adresse, déjeuner...



### RENC'ART

Renc'art présente durant plusieurs journées les productions artistiques des usagers des Ateliers Créatifs, de l'Escapade, des résidences autonomie, de la Maison des séniors, à l'Agora ainsi qu'avec la Mission Animations Inter-Âges.

En 2023, la thématique du cirque s'est révélée particulièrement inspirante et la richesse des travaux présentés a attiré de nombreux visiteurs au Kursaal. Ceux-ci ont également pu profiter de représentations sur scène de la chorale des résidences autonomie.



### ATELIERS CRÉATIFS

Prétexte à la création, les Ateliers Créatifs du CCAS favorisent les rencontres et les échanges. Avant tout outil de travail social, ils permettent de faciliter les contacts, dans un souci d'épanouissement personnel et d'ouverture sur le monde extérieur.

Les participants sont des personnes souffrant d'isolement, ayant des revenus modestes, éloignés de l'emploi et/ou rencontrant des difficultés à se mobiliser dans leur vie. Ils sont orientés par les travailleurs sociaux du CCAS mais aussi d'autres partenaires répétition : Départemental du Doubs, France Addiction, SOLEA, le Centre Hospitalier de Novillars...

Illustration des liens étroits entre action sociale et culture évoqués lors du forum de l'innovation sociale Lundisociable, les participants aux Ateliers Créatifs du CCAS ont pu réaliser un travail en collaboration avec les équipes du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon (MBAA). Accompagnés par des médiatrices plasticiennes et par l'équipe des ateliers créatifs, les participants ont pu visiter et s'approprier l'exposition « Le Beau Siècle ».

Chacun a choisi une œuvre pour la détourner en y incorporant des éléments sur la thématique du trompe-l'œil. Les travaux ont ensuite été exposés au musée.

### L'ESCAPADE, ACCUEIL DE JOUR

Premier accueil de jour en France inauguré en 1988, et implanté dans le quartier de Palente, l'Escapade complète l'offre de services du CCAS en faveur des personnes âgées. La structure propose 13 places à la journée et assure aussi bien le déjeuner que la prise en charge des trajets entre le domicile des personnes et l'accueil de jour.

**Une équipe spécifiquement formée, composée notamment de deux aides-soignantes et d'une aide médico-psychologique, assure un accueil attentif et bienveillant.**

**Le service dispose de deux véhicules adaptés et de chauffeurs dédiés.**

10 places sont à destination des personnes présentant des troubles

cognitifs de type maladie d'Alzheimer ou apparentée, 3 places sont réservées à des personnes âgées dépendantes. En 2023, l'Escapade a assuré 1663 accueils à la journée.

L'accueil propose des activités thérapeutiques diversifiées et personnalisées, dans un lieu de vie sécurisé. Bricolage et jardinage sont par exemple organisés avec l'aide des services des espaces verts de la Ville de Besançon, qui mettent à disposition de la terre ou encore du bois.

L'Escapade poursuit le double objectif de préserver l'autonomie des personnes accueillies, en leur proposant des activités thérapeutiques adaptées et un maintien des liens sociaux, mais aussi de soulager les aidants par l'accueil de leur proche à la journée, par des conseils et un soutien.



# AXE 5

## OPTIMISER MOYENS, RESSOURCES ET PATRIMOINE POUR PERENNISER L'ACTION DU CCAS

**Objectifs de développement durable : le CCAS s'inscrit comme acteur essentiel en anticipant et accompagnant les transitions démographique, sociale et environnementale.**

### UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU SIÈGE EN COURS D'ACHÈVEMENT

La rénovation, débutée en 2022 en phase opérationnelle, s'est poursuivie en 2023 notamment, avec le démarrage de l'opération d'isolation par l'extérieur du bâtiment, avec des matériaux biosourcés (laine de bois).

Il s'agit d'une opération majeure pour le CCAS et ses agents basés au siège : un bâtiment répondant aux exigences « Effilogis performance rénovation », une forte amélioration de la qualité de vie au travail, une baisse des coûts de fonctionnement.

Pour ce projet, le CCAS a déployé une clause d'insertion ayant pour objectif de faciliter l'accès et le retour à l'emploi

des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Cette clause était prévue dans les marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux à hauteur de 1890 heures. Au total, ce seront près de 2 575 heures réalisées pour l'opération.

A venir en 2024 : la finalisation des travaux extérieurs (panneaux photovoltaïques et isolation) dans un quartier en mutation, avec la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain qui prévoit une modification des aménagements jouxtant le siège.

**Un chiffre, Une information**

# 2 575

heures de travail effectuées par des personnes en insertion dans le cadre d'une clause inscrite par le CCAS au marché de rénovation de son siège



### DES ACHATS TOUJOURS PLUS RESPONSABLES

Le CCAS poursuit ses achats dans le cadre du Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SAPSER), adopté par le CCAS, la Ville et GBM en 2021.

En 2023, sur les 6 marchés CCAS attribués, 5 comportent une disposition environnementale et/ou sociale, soit un taux de 83 % de « marchés clausés ».

3 911 heures d'insertion ont été effectuées en 2023, ce qui représente 2,4 ETP (équivalent temps plein) et concerne 130 bénéficiaires.

En 2023, sur les 6 marchés (lots), 2 ont été attribués aux entreprises du Grand Besançon soit 33 %, 3 ont été attribués aux entreprises de la Région BFC soit 50 %.

A noter également que le CCAS a choisi de réserver à l'insertion deux marchés :

- la prestation de blanchissage dans les résidences autonomie (marché notifié pour un montant maximum total de 180 K€ HT)
- Les prestations d'entretien des sépultures des cimetières bisontins (marché notifié pour un montant de 5 851 € HT).

Engagés durant deux ans en site occupé, les travaux de rénovation du bâtiment qui accueille le siège du CCAS ont constitué, après 40 années d'occupation des locaux, une opération majeure. Celle-ci s'est articulée avec le lancement des opérations de rénovation urbaine du quartier de Planoise qui ont précisément débuté dans l'environnement immédiat du site. Outre l'amélioration conséquente de la performance énergétique obtenue pour le bâtiment, cette rénovation offre au quotidien un confort d'utilisation appréciable pour les usagers, visiteurs, agents et structures partenaires.

## FERMETURE DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE HUOT ET CESSION DU BÂTIMENT À LA VILLE DE BESANÇON

Le Conseil d'Administration du CCAS a adopté le 22 février 2023, le nouveau schéma directeur immobilier des résidences autonomie actant notamment de la fermeture de la Résidence Henri Huot.

Tous les résidents ont bénéficié d'un accompagnement individuel et personnalisé, en présence de leurs familles ou tiers de confiance lorsqu'ils le souhaitaient.

D'une part, des entretiens individuels ont été assurés par la responsable de la résidence et d'une autre responsable de résidence autonomie, travailleuse sociale de formation ayant accompagné le relogement des habitants de la cité des 408.

D'autre part, des visites de résidences ou d'autres structures ont été proposées, afin de permettre aux résidents de visualiser l'offre de logements. Les agents affectés à la résidence Huot ont également été associés à ces visites afin d'apporter des conseils personnalisés aux résidents.

Le CCAS avait également réalisé une offre de service pour un accompagnement psychologique, mais aucun résident n'a souhaité en bénéficier.

A la suite de cet accompagnement attentif et bienveillant, 21 résidents ont fait le choix d'emménager dans une des 4 autres résidences du CCAS et 8 résidents ont intégré un EHPAD

en raison de leur niveau de perte d'autonomie.

Le CCAS a pris en charge l'intégralité des coûts pour qu'ils ne pèsent pas sur les bénéficiaires (déménagement, changement d'adresse postale notamment). Le lien a également été assuré avec les professionnels de santé pour assurer la continuité du parcours de soin de chacun.

Un Comité de pilotage a suivi les opérations liées à la fermeture de la résidence : relogement des personnes, accompagnement administratif, déménagements pris en charge par le CCAS, réaffectation du personnel et accompagnement de ces derniers.

Le CCAS a accompagné les 6 agents titulaires de la résidence en proposant des immersions dans les résidences autonomie pour lesquelles des postes seraient à pourvoir.

Le Pôle Ressources Humaines mutualisé a proposé un accompagnement sous forme individuelle ou collective (Service Formation, Santé au travail, Gestion du personnel).

A compter de mars 2023, un dialogue s'est également engagé avec les autorités de tutelle du CCAS : Département du Doubs et Agence Régionale de Santé, pour coordonner les mesures liées à la fermeture de la résidence et à la suspension des places.

Le relogement des résidents accompli et la Résidence autonomie Huot exempte de toute occupation à compter du 05 octobre 2023, la Ville de Besançon a manifesté son intérêt pour l'acquisition du bâtiment dans le cadre de son projet de territoire.

Après consultation de la Direction Départementale des Finances Publiques du Doubs, le conseil d'administration du CCAS a validé une proposition de vente au prix de 1 250 000 €.

Cette vente, finalisée en décembre 2023, constitue une opportunité pour le CCAS qui n'a pas de besoin identifié pour une nouvelle affectation du site et qui fait désormais l'économie des charges afférentes au bâtiment, tout en provisionnant des fonds dans la perspective du projet de future résidence autonomie.

## POURSUITE DE LA RÉNOVATION DES AUTRES RÉSIDENCES AUTONOMIE

Le CCAS poursuit en parallèle la rénovation des appartements en résidences autonomie. Près de 10 appartements ont été rénovés intégralement à la résidence les Cèdres pour proposer notamment des coins nuit, dans une logique de modernisation. Ces rénovations ont permis de proposer aux résidents de Huot relogés des appartements confortables et bien équipés.

Le programme de rénovation se poursuivra en 2024 afin de mieux répondre aux attentes et besoins des actuels et futurs résidents.

Les portes automatiques de l'entrée de la Résidence Le Marulaz ont également été remplacées, toujours dans une logique d'amélioration de la performance thermique de l'accueil et le renforcement de la sécurité des bâtiments, avec le contrôle visuel à distance.

### QUELLE FUTURE RÉSIDENCE AUTONOMIE À BESANÇON ? DONNEZ VOTRE AVIS, APPORTEZ VOS IDÉES !



LES ATELIERS citoyens CCAS Ville de Besançon

### ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS AVEC UNE NOUVELLE RÉSIDENCE AUTONOMIE SUR GRETTE BRULARD POLYGONES

Les administrateurs du CCAS ont pris la décision de lancer un projet de construction d'une nouvelle résidence autonomie sur le quartier Grette-Brulard-Polygones. Cette nouvelle résidence répondra aux transitions démographique et écologique dans un nouveau quartier.

Ce projet s'inscrit également dans le cadre plus global du partenariat avec tous les acteurs et tutelles de l'autonomie qui seront associés et consultés tout au long de l'avancement du projet.

Avant de lancer les études du projet, le CCAS a sollicité l'avis de l'Assemblée des Sages. Les membres de l'instance citoyenne ont ainsi réfléchi de manière individuelle puis collective aux questions : « Et vous, qu'est-ce qui vous donnerait envie d'intégrer la future résidence autonomie ? Si vous aviez carte blanche, comment l'imaginerez-vous ? ».

En septembre, les Sages ont ainsi soumis des propositions sur cette résidence idéale et construit un questionnaire pour solliciter le grand public. Les Bisontins et les Bisontines ont donc pu exprimer leurs suggestions sur la résidence par le biais d'un

questionnaire en ligne disponible sur le site « Les ateliers citoyens ».

Ce sont plus de 150 réponses qui ont pu être collectées et seront prises en compte pour la construction du projet.

Les usagers des résidences autonomie ont également été consultés dans ce cadre.

Comme sur d'autres sujets, le CCAS contribue ainsi à développer la participation citoyenne, intégrée dans les objectifs de développement durable.

En parallèle, le CCAS a lancé un marché de programmation, étape nécessaire pour réaliser des études pour un projet de construction. L'attribution de ce marché est prévue en 2024.

Cette étude sera financée en partie par la CARSAT, dans le cadre Plan d'aide à l'investissement pour les résidences autonomie, à hauteur de 17 100 €. Le CCAS a obtenu un financement du fonds d'appui pour des territoires innovants seniors, porté par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés.

Scanner le QR code pour en savoir plus, RDV sur le site des ateliers citoyens

<https://atelierscitoyens.besancon.fr/project/quelle-future-residence-autonomie-dans-le-quartier-grette-brulard-presentation/resultats-de-lenquete-et-suites>



L'étude de projet d'une future résidence autonomie est soutenue financièrement par la Carsat et par le répétition fonds d'appui pour des territoires innovants seniors, porté par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

# AXE 6

## FAIRE SAVOIR ET VALORISER L'ACTION DU CCAS

### LUNDISOCIABLE 2023 : FAIRE LE LIEN AVEC LA CULTURE

La quatrième édition du forum Lundisociable axée sur la thématique de la culture et de ses liens avec l'action sociale, a été pensée en ligne avec l'organisation par le Pôle Culture de la Ville de Besançon des premières assises de la culture.

L'évènement constitue un outil majeur de connaissance et de reconnaissance du rôle et de l'action du CCAS auprès des publics et de l'ensemble des acteurs de l'action sociale.



### RENCONTRES ASSOCIATIVES DE L'ACTION SOCIALE ET FORUM DE L'INNOVATION SOCIALE

Les rencontres associatives, deuxième édition de cette initiative issue d'une proposition des associations de l'action sociale, ont réunis 43 associations et environ 60 personnes en matinée et avant l'ouverture du forum.

Des échanges qui ont permis de rencontrer et de faire se rencontrer des acteurs du tissu associatif.

La séquence a été l'occasion de présenter les grandes lignes de l'ABS, l'actualité du CCAS et de l'action sociale locale ainsi que les rencontres associatives portées par la Ville la semaine suivante.

L'après-midi, le forum a accueilli près de 500 personnes, en

nette progression vis-à-vis de la fréquentation 2022.

19 stands ont été mis à disposition gratuitement des associations partenaires pour présenter différents exemples des interactions culture-action sociale développées sur notre territoire par des acteurs associatifs ou institutionnels.

Les services de la Ville et du CCAS ont occupé un îlot central bien identifié regroupant l'ensemble des services et structures du CCAS engagées dans des actions et projets culturels ou de nature à faciliter l'accès physique ou social à la culture.

Les services du Pôle Culture de la Ville de Besançon ont contribué au forum, ainsi que le service de la Démocratie Participative, et la Mission Contrat d'Accueil et d'Intégration qui portait précisément un appel à projet lié à la culture.

### TABLES RONDES-CONFÉRENCES-TÉMOIGNAGES

7 tables rondes-conférences ont réunis 29 intervenants dans un esprit d'équilibre et de transversalité entre les intervenants associatifs, les techniciens institutionnels publics.

À noter, la participation de l'Institut Régional du Travail Social (IRTS), des 2 Scènes ou encore d'adhérents des GEM gérés par le CCAS.

Le caractère transversal du sujet et des missions du CCAS s'est manifesté par l'investissement conjoint et les interventions de différents élus, services et agents issus des trois entités CCAS – Ville – Grand Besançon Métropole.

La typologie des visiteurs a largement dépassé le champ de l'action sociale, en créant des échanges nouveaux et confortant la reconnaissance croissante du forum par le public bisontin.

La manifestation commence en effet à être identifiée et entendue comme un temps fort, porté par le CCAS et destiné à valoriser comme à mobiliser les acteurs publics comme associatifs.

L'appel à projet a rencontré un écho positif avec 8 propositions de qualité.

L'opération contribue à la visibilité de la manifestation mais aussi à soutenir des projets et des partenaires. Les associations 3615 Señor (en lien avec l'APF), Petits Frères des Pauvres et Miroirs du Monde ont été distingués et ont reçu des financements dans le cadre de cet appel à projet.

L'intégralité des interventions lors des tables rondes de Lundisociable 2023 est disponible sur la chaîne Youtube du CCAS

<https://www.youtube.com/watch?v=9lylwlwo9Jw>



### ACCESSIBILITÉ DE LA COMMUNICATION DU CCAS

La question de l'accessibilité est prise en compte dans le travail relevant de l'Axe 6 du projet et fait l'objet d'une vigilance croissante auprès des services.

A titre d'exemple, la communication autour du forum Lundisociable a été conçue pour être synthétique et les panneaux d'accueil devant et à l'intérieur du Kursaal composés de messages simples et inscrits en gros caractères.

En lien avec les missions accessibilité et handicap, une transcription écrite instantanée des échanges durant les tables rondes du forum a été organisée et le discours introductif de Madame la Maire ainsi que la séquence thématique accessibilité (salle Proudhon) ont été traduits en langue des signes.

L'intégralité des vidéos publiées sur Youtube sont sous-titrées.

Un nombre remarquable et remarqué de personnes en situation de handicap visible ou invisible, issus ou non d'associations ont pu bénéficier de l'évènement et plusieurs retours positifs ont été émis.

La CIA a bénéficié d'un stand, ainsi que plusieurs autres structures liées aux personnes âgées ou en situation de handicap et une table ronde a été consacrée à cette thématique.

L'association 3615 Señor, partenaire de l'APF France Handicap, lauréat du prix de l'innovation sociale 2023, est précisément porteuse d'un projet concernant l'accessibilité des outils et de la pratique photographiques.



### RÉSEAUX SOCIAUX ET MÉDIAS

Dans le cadre du plan de communication du CCAS, le support des réseaux sociaux, Facebook, LinkedIn et X (Twitter) continue de se développer. Environ 4000 personnes sont abonnées aux publications quotidiennes du CCAS. Plus de 600 publications, certaines cumulant régulièrement au-delà de 10 000 vues, ont permis de diffuser en 2023 des informations relatives aux manifestations, actions et services proposés par les directions du CCAS, mais aussi de soutenir et promouvoir des associations partenaires.

Ces réseaux offrent aussi un relais efficace à la démarche d'attractivité des métiers et au recrutement de postes vacants. Ces réseaux permettent de toucher plus directement de jeunes postulants qui suivent l'actualité du CCAS.

Les différentes manifestations et structures du CCAS ont par ailleurs bénéficié de partenariat suivis avec France Bleu qui a produit près de trente interviews et émissions relatives au CCAS sur l'année et à radio Sud dont le travail de médiation sociale offre des plages d'émissions pour présenter en détail les missions du CCAS (Maison des Séniors et Services à domicile pour l'année 2023).

### RENDEZ-VOUS DE L'ÂGE

Suite au retrait du financeur historique de la manifestation en raison d'un changement de stratégie nationale, l'organisation de la manifestation n'a été actée qu'avec un retard de 3 mois sur le planning habituel, contraignant le CCAS à un pilotage à marche forcée.

L'équipe administrative de la Maison des Séniors a su démontrer un grand professionnalisme dans le montage de l'évènement et l'édition 2023 intitulée « Rester actifs » a de nouveau été plébiscitée par les séniors bisontins. Le public a apprécié les deux intervenants de la matinée et tout particulièrement la « guest star » Joëlle Goron, chroniqueuse vedette de l'émission des années 90 « Frou Frou ».

A 80 ans passés, elle a fait « le show » sur scène, exposant sa vision décomplexée et rassérénante de l'avancée en âge devant un auditoire forcément à l'écoute.

Après le déjeuner, gageure d'organisation puisqu'il constitue avec près de 2000 convives le plus important repas chaud servi à table à Besançon chaque année, la journée s'est poursuivie par un quizz « Mille façons de rester actifs à Besançon ».

La séquence a réuni différents intervenants qui ont fait la promotion des services du CCAS, de la Ville et de GBM mais aussi de France Bénévolat, de l'Assemblée des sages, du réseau



Sport Santé ou de l'Office des Retraités et Personnes Agées, afin que les séniors continuent à rester actifs et à bien vivre à Besançon.

La journée a été clôturée par un concert, toujours très apprécié par les participants à la journée.

# CCAS

## L'activité en chiffres

### Autonomie



SERVICES TARIFÉS  
**1 650**  
Usagers d'un ou plusieurs services tarifés



MAISON DES SÉNIORS  
**8 501**  
accueils physiques et téléphoniques



SOUTIEN À DOMICILE  
**1 423**  
personnes aidées  
**86 889**  
repas à domicile



**289**  
personnes accompagnées à domicile  
**1 950**  
participants aux Rendez-vous de l'âge



DISPOSITIF ESCAPADE  
**1 663**  
journées animation

RÉSIDENCES AUTONOMIE  
**292**  
résidents  
**44 053**  
repas servis

### Aides financières



AIDES FINANCIÈRES  
**1 676**  
demandes  
**2 157**  
personnes aidées  
**247 K€**  
mandatés



PRÊTS CCAS  
**48**  
demandes  
**33**  
accords  
**31,92 K€**  
mandatés

### Solidarités



FRANCE SERVICES  
**47 119**  
accueils physiques et téléphoniques  
**18 633**  
personnes accueillies pour des démarches en ligne



MAISON ABBÉ PIERRE  
**8 240**  
nuitées  
**358**  
personnes



ANTENNES SOCIALES DE QUARTIER  
**22 350**  
accueils physiques et téléphoniques  
**5 996**  
entretiens individuels



AGORA : HÉBERGEMENT D'URGENCE, LITS HALTE SOINS SANTÉ, CHRÉS & LTA  
**22 732**  
nuitées  
**174**  
personnes



AIDE ALIMENTAIRE  
**6 308**  
personnes aidées



SERVICE ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT SOCIAL  
**6 064**  
entretiens individuels  
**1 186**  
domiciliations  
**2 236**  
contacts par la veille mobile  
**21 348**  
passages

### Santé



MISSION HANDICAP  
**18**  
journées handicoyennes  
**492**  
personnes sensibilisées



FONDS URGENCE SANTÉ  
**84**  
aides accordées  
**203,50 €**  
en moyenne par personne



GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE  
**235**  
personnes différentes accueillies  
**764**  
ouvertures collectives

### Agir ensemble pour plus d'agilité et d'efficience

Le CCAS se positionne comme coordonnateur d'une action publique sociale de proximité. Il vise à ce que les missions stratégiques pour le territoire soient développées en partenariat avec les acteurs sociaux du tissu local, dans une logique de subsidiarité.

L'année 2023 a été marquée par une forte contrainte budgétaire, en raison du contexte inflationniste : envolée du coût de l'énergie, inflation généralisée, notamment sur les produits alimentaires, hausses salariales. Le CCAS a actionné différents leviers afin de compenser ces surcoûts : recherche active de financements extérieurs, demande d'exonération de taxes foncières pour les Résidences autonomie, demandes d'exonération de cotisations sociales pour l'Aide à domicile. Ces économies substantielles, conjuguées à une revalorisation importante de la subvention versée par la ville, ont permis un redressement rapide de la trajectoire en 2024.

Les partenaires du CCAS et les usagers des services sont les principaux contributeurs à la mise en œuvre de la politique sociale en 2023 :

- 10,3 M€ versés par la Ville de Besançon, soit 38 % du total des recettes de fonctionnement du CCAS, avec une subvention en hausse.
- 3,75 M€ émanent des services dispensés aux usagers en 2023, soit 14 % des recettes de fonctionnement.
- 2,91 M€ versés par les Départements (essentiellement celui du Doubs), dont 156 K€ pour le développement des missions du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), 110 K€ pour l'accompagnement des personnes sans résidence stable, 125 K€ au global pour les dispositifs «Accompagner pour habiter», et « Logement d'abord ». La majeure partie des recettes sont liées à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, qui atténue le coût que représente pour les usagers les services destinés aux aînés, en particulier l'aide à domicile et les résidences autonomie.

- 2,43 M€ versés par l'Agence Régionale de Santé, pour les Lits Halte Soins Santé, le Service de Soins Infirmiers à Domicile, et le soin des Résidences autonomie et de l'Escapade notamment,
- 1,37 M€ perçus de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) et de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).
- 124 K€ de la part de la CARSAT, au titre de subventions d'investissement pour le financement de la rénovation des sanitaires, des évacuations des eaux usées et le remplacement de la porte d'entrée aux Lilas, ainsi que la rénovation des évacuations des eaux usées aux Cèdres, mais aussi au titre du paiement d'heures d'aide à domicile à des usagers bénéficiaires de cette caisse.

## Ressources & usages

### Origine des ressources

La subvention versée par la Ville de Besançon représente en 2023 38 % du total des recettes de fonctionnement perçues par le CCAS. L'État, par le biais de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) et de l'Agence Régionale de Santé (ARS), subventionne les différents dispositifs d'hébergement logement et le soin des Résidences autonomie et de l'Escapade. L'Etat apporte également son soutien financier à la mise en place de nouveaux dispositifs tels que l'hébergement des sans domicile stable avec chiens. Les recettes provenant des autres organismes correspondent principalement aux Aides Personnalisées au Logement (APL).

Les usagers représentent la troisième source de financement des activités du CCAS, car les services tarifés proposés par le CCAS sont nombreux : hébergement des personnes âgées, soutien à domicile, logements d'insertion et en résidence sociale, etc.

### Usage des ressources

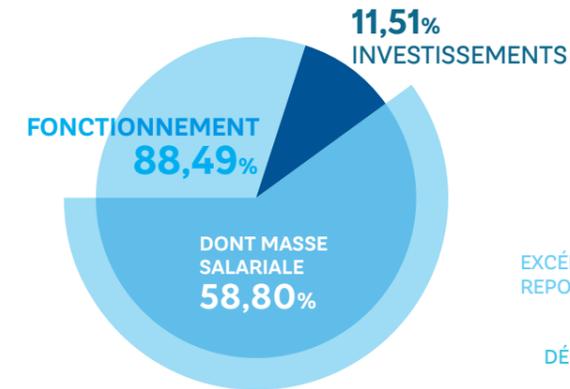
Les dépenses de fonctionnement représentent 88,50 % du budget, avec une masse salariale d'environ 59 %. Ces chiffres sont plus bas qu'habituellement, en raison des investissements importants réalisés dans le cadre des travaux de rénovation du siège, qui se sont poursuivis toute l'année 2023. La part prépondérante des dépenses concerne la Direction de l'Autonomie, en raison des budgets importants consacrés aux Résidences

Les recettes émanant des Départements (quasiment exclusivement celui du Doubs) sont essentiellement liées à ces mêmes activités tarifées à destination des personnes âgées, par le biais de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), auxquelles s'ajoutent le Forfait autonomie et les subventions allouées par la Conférence des Financeurs. Pour ces deux dernières recettes, le CCAS a perçu 195 000 € en soutien au développement de nouvelles actions destinées aux aînés. Le Département du Doubs finance également une part des dispositifs suivants : l'accompagnement des personnes Sans Domicile Stable effectué par le Service d'Accueil et d'Accompagnement Social, le centre local d'information et de coordination de la Maison des Seniors (subvention augmentée en 2024 de 26 000 €, pour un total de 156 000 €), ainsi que le dispositif « accompagner pour habiter ».

autonomie et aux services de soutien à domicile, aides, soins infirmiers et portage de repas à domicile. Les principaux efforts d'investissement ont porté sur les travaux de rénovation du siège, le renouvellement de véhicules, le renouvellement d'un logiciel de facturation, et la rénovation en profondeur de certains appartements au sein des Résidences autonomie.

## 29,40 M€

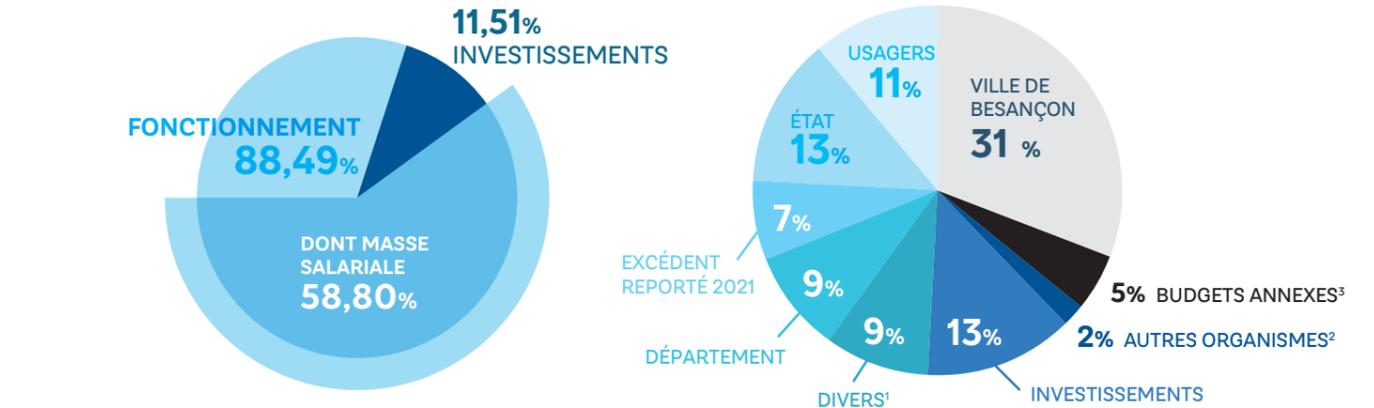
### Dépenses



## 33,23 M€

### Recettes

(incluant 2,1 M€ d'excédent reporté)



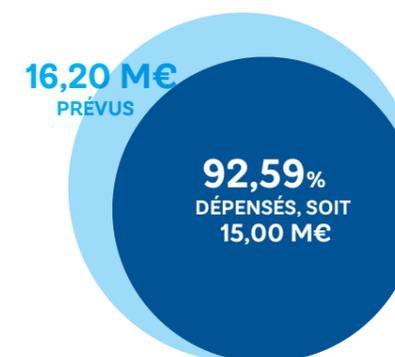
<sup>1</sup> Remboursement des frais de personnels, indemnités journalières, AG2R, reprise de provision...

<sup>2</sup> APL, Aides au logement

<sup>3</sup> Subvention d'équilibre versée par le budget principal aux budgets annexes

### RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR BUDGET

#### BUDGET PRINCIPAL



#### BUDGETS ANNEXES



Budget prévisionnel

Dépenses réalisées

<sup>1</sup> Lits halte soins santé

<sup>2</sup> Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

<sup>3</sup> Service de soins infirmiers à domicile

## Ses missions et ses **377** agents



**SERVICES MUTUALISÉS VILLE / CCAS :** Ressources Humaines, systèmes d'Information, documentation, achats et commande publique, assurances, parc automobile et logistique..

## L'ANNUAIRE

### CCAS

7-9 rue Picasso  
**03 81 41 21 21**  
ccas@besancon.fr

### Solidarités

**MAISON ABBÉ PIERRE (Abri de nuit les Glacis)**  
9 rue Edgard Faure  
**03 81 53 49 94**

### SAAS

10 rue Champrond  
**03 81 41 22 60**

### ESPACE FRANCE SERVICES

7-9 rue Pablo Picasso  
**03 81 41 22 21**  
franceservices@besancon.fr

### ANTENNES SOCIALES DE QUARTIER

- **ASQ Planoise**  
7-9 rue Pablo Picasso  
**03 81 41 21 21**  
antennesociale.planoise@besancon.fr
- **ASQ Montrapon**  
7 rue de l'Épitaphe  
**03 81 41 22 15**  
antennesociale.montrapon@besancon.fr
- **ASQ Palente / Clairs-Soleils**  
128 rue des Cras  
**03 81 60 70 65**  
antennesociale.palente@besancon.fr  
Centre Martin Luther-King  
67E rue de Chalezeule  
**03 81 41 22 94**  
antennesociale.palente@besancon.fr

### RÉSIDENCE AGORA

2 rue Pierre Mesnage  
agora@besancon.fr  
**03 81 41 22 70**

### MAISON RELAIS L'AUTRE TOIT

22 chemin de l'Espérance  
**03 81 25 77 93**

### GEM LES AMIS DE MA RUE LÀ

26 rue d'Arènes  
**06 73 40 78 89**  
lesamisdemaruella@gmail.com

### GEM LA GRANGE DE LÉO

1 rue Antonin Fanart  
**03 81 80 13 97**  
gemlagrange@orange.fr

### Autonomie

#### MAISON DES SÉNIORS

8 rue Pasteur  
**03 81 41 22 04**  
maison-des-seniors@besancon.fr

#### ACCUEIL DE JOUR L'ESCAPADE

7 rue des lilas  
**03 81 88 29 55**  
escapade@besancon.fr

#### RÉSIDENCES AUTONOMIE

- **Les Lilas**  
7 rue des lilas  
**03 81 65 45 00**  
residenceautonomie.lilas@besancon.fr
- **Les Cèdres**  
2 rue Képler  
**03 81 54 31 00**  
residenceautonomie.cedres@besancon.fr
- **Les Hortensias**  
15 avenue de Bourgogne  
**03 81 61 48 00**  
residenceautonomie.hortensias@besancon.fr
- **Le Marulaz**  
20 rue de Vignier  
**03 81 65 29 00**  
residenceautonomie.marulaz@besancon.fr

#### SOUTIEN À DOMICILE

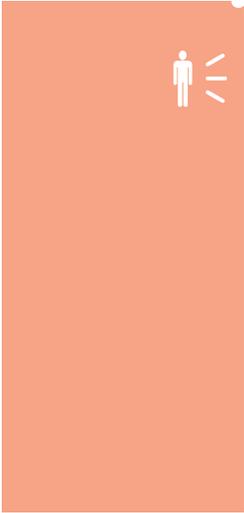
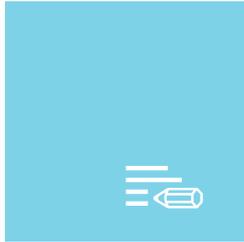
- 7-9 rue Pablo Picasso  
soutien.domicile@besancon.fr
- **Repas à domicile**  
**03 81 41 21 27**  
repasccas@besancon.fr
- **Service d'aide à domicile**  
**03 81 41 21 26**  
soutien.domicile@besancon.fr
- **Service soins infirmiers à domicile**  
**03 81 87 80 80**  
ssiad.ccas@besancon.fr
- **Téléassistance**  
**03 81 41 21 44**  
teleassistanceccas@besancon.fr



**CC  
AS**

Besançon

**CENTRE  
COMMUNAL  
D'ACTION  
SOCIALE**



**CCAS Besançon**  
7-9 rue Picasso  
25000 BESANÇON  
**03 81 41 21 21**  
ccas@besancon.fr

